LE SEUL JOURNAL FRANCAIS DE LA SASKATCHEWAN

Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest

Le "Patriote" est lu chaque semaine par plus de 30,000 personnes

LE PATRIOTE DE L'OUEST

NOTRE FOI! NOTRE LANGUE

BUREAU: 1303, 4ème Avenue Ouest Prince-Albert, Sask. TELEPHONE 2904

ABONNEMENT.
Un an, Canada $2.00
" " Etats-Unis $2.50
" " Europe $2.50

J.-N. JUTRAS, Administrateur

21ème Année — PRINCE-ALBERT, SASK., mercredi le 7 octobre 1931 — No 31

"Une Croisade de Charité"

"La course effrénée aux armements est la cause partielle de la dépression qui étreint le monde" affirme Sa Sainteté Pie XI, dans une nouvelle encyclique sur la crise

Samedi dernier, *l'Osservatore Romano*, publiait une nouvelle lettre-encyclique sur la dépression actuelle, ses terribles conséquences et le remède à y apporter. Nous en relevons les principales idées afin de les présenter à nos lecteurs. Point par point, l'encyclique se vérifie pour notre population. On croirait que le Saint-Père a écrit spécialement pour nous, tant il peint avec précision le tableau de nos misères.

"Une nouvelle plaie menace—en effet afflige déjà—une partie considérable de notre troupeau, dit Sa Sainteté, frappant plus cruellement les faibles: les ouvriers et les prolétaires ainsi que leurs enfants." C'est la crise qui angoisse les peuples et accentue démesurément le chômage dans tous les pays.

En notre province, nous connaissons déjà ces angoisses, nous les sentirons plus lancinantes durant l'hiver.

"Nous voyons, ajoute Sa Sainteté, une multitude très considérable d'ouvriers, honnêts et pleins de bonne volonté, forcés à l'inaction et réduits, avec leurs familles, à une extrême indigence: ouvriers anxieux de gagner à la sueur de leur front le pain quotidien, qu'ils demandent chaque matin au Seigneur ..."

Nous voyons, en notre province, des pères de nombreuses familles, qui demandent en vain de l'ouvrage pour assouvir la faim de leurs enfants; nous voyons des cultivateurs sans argent faute d'une récolte qui n'a pas récompensé les sueurs et le travail ardu des semailles et refuse au foyer le pain quotidien.

Le Saint-Père entend les cris déchirants des multitudes affamées. Comme Jésus en présence des foules qui se pressaient à ses pieds, il répète: *"misereor super turbam"* "J'ai pitié de la foule!"

Le Pape a pitié des ouvriers sans travail, des prolétaires sans argent, des cultivateurs sans récolte, bref, de tous les affamés, de tous les miséreux. Il a pitié de cette foule. Il intercède pour elle auprès des riches, et de tous ceux qui peuvent faire l'aumône. A tous, il crie "Ayez pitié des petits enfants — victimes innocentes d'un état lamentable — sans pain, ni feu, ni vêtement. La misère sordide crispera leurs lèvres où courait le sourire de la joie. Ayez pitié des pères de familles, qui, pressés par la nécessité extrême — Dieu les en préserve — peuvent aller jusqu'à l'exaspération, au désespoir."

Pour parer à de si lugubres éventualités, le Saint-Père fait un appel général à tous ceux qui ont encore les sens de la foi et de l'amour chrétien. Il les convie tous à se liguer en une *croisade de charité et de secours.*

Cet appel est plus qu'une invitation, c'est un devoir sacré basé sur le grand commandement, — le compendium, la synthèse de toute la loi évangélique, — la charité envers le prochain. Nous sommes tous frères, parce qu'enfants d'une même famille, la famille de Jésus-Christ.

Nous devons secourir leur misère et compatir à leur souffrance, tout comme nous participons à leur prospérité et à leur joie. C'est la thèse de la solidarité élevée sur la charité fraternelle.

Cet appel est un devoir sacré pour les riches. Dieu leur a donné des richesses pour qu'ils aident leurs semblables. Dépenser follement, alors que le voisin crève de faim, serait criminel. Cette conduite irait à l'encontre des principes fondamentaux de le propriété privée, établie par Dieu pour l'effloraison plus parfaite du bien commun.

Cet appel est devoir sacré pour les *patrons*, qui profiteraient de la crise et du chômage de nombreux manoeuvres pour exploiter leurs ouvriers par des salaires de misère.

Cet appel s'adresse à tous sans distinction. Que tous ceux qui ont soit de l'argent, soit des vêtements, soit des vivres et.... entrent dans la *croisade de charité.*

Que les ouvriers, dont le salaire est suffisant, n'emboitent point le pas avec les grévistes soudoyés ou échauffés par des agents communistes pour exiger davantage. Qu'ils se souviennent que le principe, l'ouvrier a droit au produit de son salaire, bien que vrai en soi, n'est pas absolu et qu'il peut être limité par la nécessité extrême du confrère et par le bien commun. Une revendication d'augmentation de salaire, alors que le présent suffit, si elle est entendue, voudrait dire, *à l'heure actuelle*, le rejet sur le pavé de centaines peut-être de pères de familles, qui seraient privés même du nécessaire, du suffisant. Donc que les ouvriers se rangent avec le *croisés de la charité*, en acceptant de bon coeur, durant la crise, un salaire minimum, mais suffisant, et qui donne à manger à plus de pères et enfants.

Cette *croisade de charité*, dit le Saint-Père, en secourant le corps, réconfortera l'âme et délivrera l'esprit de sombres pensées. Elle éteindra la haîne et la rancoeur, attisera le feu de l'amour et de la concorde et solidifiera les liens, très nobles, de la paix et de la prospérité individuelle et sociale.

Que nous sommes loin des doctrines révolutionnaires du communisme qui prêchent la révolution mondiale!

Si tous les peuples et les individus voulaient faire partie de la *croisade*, ils n'auraient pas besoin de s'emmurer dans des maisons de fer et de fabriquer, à des frais exorbitants, des engins pour se détruire mutuellement. Les sommes, ainsi dépensées, seraient d'un secours puissant pour aider les faibles et les pauvres.

Nous sommes assuré que les catholiques de la Saskatchewan seront des *croisés de la charité.*

Joseph VALOIS, O. M. I.

Un hommage au comte de Bessborough

L'INSTITUT CANADIEN - FRANCAIS LOUE SON INTERET ET SON RESPECT DE LA LANGUE FRANCAISE.

Ottawa. — L'Institut canadien-français d'Ottawa a tenu à exprimer au gouverneur-général du Canada, dans la lettre suivante, sa vive appréciation pour l'encouragement qu'il donne à la langue française depuis son arrivée au pays:

A Son Excellence le comte de Bessborough, gouverneur-général du Canada, Rideau Hall, Ottawa, Ont.

Excellence,

L'Institut canadien-français d'Ottawa, la plus vieille société française en Ontario, fondée en 1852 et constituée par une loi du parlement en 1865, et qui, depuis sa fondation, a été l'expression la plus pure de la fierté et de la tenacité française à Ottawa est heureux d'exprimer à Votre Excellence les plus vifs sentiments de sa gratitude et de sa vive reconnaissance pour les sages conseils que vous avez eu la bonté et la courtoisie de donner à la population canadienne depuis votre arrivée au Canada, sur l'importance de la connaissance de la langue française.

A ces sentiments, nous joignons le témoignage de notre fidélité proverbiale à la Couronne Britannique.

Vous ne sauriez croire, Excellence, jusqu'à quel point l'intérêt que vous portez à la langue française est apprécié par le peuple canadien-français.

Permettez-moi de vous faire tenir, à titre de renseignements, un exemplaire de la constitution et des règlements de notre société. Vous pourriez ainsi constater par vous-même quel est notre but et quels sont nos moyens d'action.

Au nom de tous les membres de l'Institut et au nom de tous mes compatriotes, laissez-moi, Excellence, vous dire un sincère et cordial merci.

J'ai l'honneur d'être le très fidèle et dévoué serviteur,

H. BEAULIEU, président.

x

S. Ex. Mgr Prud'homme bénit le Congrès

Prince-Albert, Sask.,
le 10 septembre 1931.

M. l'abbé Maurice Baudoux,
Vice-président de l'A.C.F.C.,
Comité des Congrès Pédagogiques, Prud'homme, Sask.

M. le Vice-Président,

J'accepte avec plaisir l'invitation de présider la séance de vendredi soir alors que l'Encyclique de Pie XI sera étudiée. Avec joie j'accepte aussi l'invitation de dire quelques mots à la fin de la soirée.

De tout coeur, j'applaudis à l'idée d'une étude sur l'enseignement du catéchisme dans les écoles... Vous êtes donc autorisé à annoncer ce rapport au programme.

Je bénis d'avance le Congrès Pédagogique....

(Signé)
†Joseph-H. PRUD'HOMME
év. de P.-Albert et Saska
évêque de Prince-Albert
et Saskatoon.

Nouveaux Temoignages de Sympathie

Montréal. — Les Franco-Canadiens de la Saskatchewan mis dans une même pensée patriotique disputent à leurs adversaires leurs libertés scolaires et le droit qu'ils possèdent à l'enseignement de la langue française. Ils sont persuadés que de cette lutte dépend l'avenir du français dans l'Ouest. Ils affirment qu'ils sont chez eux dans la Saskatchewan, puisque ce sont leurs ancêtres qui ont découvert, évangélisé et colonisé l'Ouest canadien.

En réponse à l'appel national lancé par la "Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal" plusieurs patriotes répondent par de généreuses souscriptions et par des témoignages non équivoques d'approbation.

Voici celui de M. Joseph Lamoureux, président de la Teinturerie La Salle, Limitée:

"Votre Comité de souscription demande à la Teinturerie La Salle, limitée, la collaboration de notre maison aux oeuvres poursuivies par l'"Association Franco-Canadienne de la Sask., qui groupe nos compatriotes en vue d'assurer la survivance de la langue française et le défense des écoles catholiques.

Nous, de la province de Québec, distraits par toute espèce, de soucis, nous n'avons pas toujours donné l'attention qu'il convenait aux luttes héroiques que nos compatriotes ont dû soutenir un peu partout en dehors de la province de Québec pour assurer la liberté de leurs écoles et de leur langue maternelle. Grâce aux initiatives de nos Sociétés nationales et à la publicité sympathique de bons journaux, nous connaissons davantage la situation difficile qui est faite aux minorités catholiques et françaises et nous comprenons maintenant le devoir impérieux qui incombe aux bons citoyens et à nos maisons d'affaires de leur venir en aide par des témoignages efficaces. Il est agréable à la Teinturerie La Salle, limitée, de vous transmettre en réponse à votre appel une première souscription de $25,00. La cause que vous désirez secourir si complètement notre encouragement, que notre maison s'efforce de renouveller sa souscription dans quelque temps. Nous formulons l'espoir que toutes nos maisons d'affaires voudront se faire un point d'honneur de répondre à votre demande de secours et d'adresser leurs souscriptions au bénéfice de nos frères de la Saskatchewan".

"J'inclus mon chèque, écrit M. Victor Simard, de J.-A. Simard et Cie au montant de $50.00 pour l'oeuvre de la Saskatchewan que vous venez de lancer.

Je veux d'abord féliciter notre Société nationale de son mouvement à l'aide des nôtres dans l'Ouest.

J'admire tellement votre oeuvre que je ferai un effort pour vous en donner encore autant sous peu."

"Il nous fait plaisir, écrit M. L. Fabien, de Fabien limitée, d'apprendre que la "société Saint-Jean-Baptiste de Montréal" s'est chargée de prélever une souscription en faveur des Franco-Canadiens de la Saskatchewan.

La prise d'initiative dans un tel mouvement en faveur de nos compatriotes mérite nos félicitations, et c'est avec plaisir que nous incluons sous ce pli notre chèque au montant de $25.00 en contribution.'

Dupuis Frères, Ltée, Montréal	$100.00
M. S.-D. Vallières, Outremont	100.00
M. Joseph Boutin, Outremont	10.00
Alphonse Gratton et Fils, Ltée Montréal	10.00
M. l'abbé J. Lesage, Montréal	5.00
C.-X. Transchemontagne, Montréal	5.00
M. le Dr Louis-Philippe Hébert, Montréal	1.00
La Teinturerie La Salle, Ltée Montréal	25.00
J.-A. Simard et Cie, Montréal	50.00
Fabien Limitée, Montréal	25.00
M. le Dr Tancrède Bissonnette, Montréal	1.00
Mme et Mlle Bibeault, Montréal	2.00
Bertrand, Foucher et Bélanger, Montréal	1.00
Marie-Louise-F. Gagnon, Qué	1.00
M. Vic. Morin, notaire, Montréal	10.00
M. A. Crevier, Queen's Jubilee Laundry, Montréal	190.00

(Suite à la page 3)

x

Les activités de l'A. C. F. C.

Congrès Pédagogiques

NORTH-BATTLEFORD

Quand on lira ces lignes, on sera juste à la veille du congrès pédagogique de North-Battleford. On en trouvera, dans une autre colonne, le programme détaillé, ainsi que les noms des différents orateurs et rapporteurs.

Nous lançons une dernière invitation à tous ceux qui s'intéressent aux questions religieuses et nationales. Pères et mères de famille, commissaires d'école, faites-vous un devoir d'assister aux deux séances publiques de ce congrès.

Pour ce qui est des instituteurs, tous nous ont fait savoir leur intention d'être présents. Nous nous en réjouissons grandement, car nous espérons beaucoup de bien de ces réunions.

Un Instituteur nous disait ces jours derniers: "Si nous nous mettions tous ensemble, je suis persuadé qu'il nous serait possible de faire beaucoup pour améliorer l'enseignement du français". C'est absolument notre avis. C'est pourquoi nous sommes heureux de voir que tous les instituteurs et institutrices de la région de North-Battleford se proposent d'assister à notre congrès.

PRINCE-ALBERT
LES 16, 17 et 18

Le programme du congrès de Prince-Albert, les 16, 17 et 18 octobre, est exactement le même que celui de North-Battleford.

A la séance publique du vendredi soir, les orateurs suivants prendront la parole: S. Ex. Mgr Prud'homme, le R. P. Simard, O.M.I., de Prince-Albert, M. l'abbé Baudoux, D Th., de Prud'homme, MM. Donat Baril, de Domrémy, Adrien Doiron, de Vonda et Joseph Roussel, de Henribourg.

A la messe des instituteurs le samedi matin, le R. P. Dupras, o.p., fera le sermon. Au cours des séances pédagogiques de la matinée et de l'après-midi, des rapports seront présentés par: MM. les abbés Le Sann, de Carlton et Baudoux, une Religieuse de la Présentation, une Religieuse de la Providence, de Prud'homme, Mlle Marie Goulet, de Domrémy, MM. Lucien Demers, de Batoche et Ovide Hubert, de St-Denis.

Ce congrès devait réunir tous les instituteurs et institutrices de la partie Nord de la province, à l'exception de ceux qui iront à North-Battleford cette semaine.

Le congrès de Hoey, qui s'adressait à une région beaucoup plus petite, réunissait, en 1929, exactement 49 instituteurs et institutrices. Celui de Prince-Albert, cette année, en devrait donc réunir pas moins de 75.

Nous savons que pour se rendre à Prince-Albert, les 16, 17 et 18 octobre, certains devront faire quelques sacrifices; mais la cause ne les mérite-t-elle pas?

Donc, Instituteurs et Institutrices du Nord de la province, nous comptons sur votre présence au congrès de la semaine prochaine.

WAUCHOPE
LES 23, 24 et 25

De Wauchope continuent de nous arriver de bonnes, d'excellentes nouvelles. M. l'abbé Garand, qui s'occupe de l'organisation du congrès à cet endroit, nous écrit en effet: "Tout va à merveille... Je rencontre partout de la bonne volonté,... c'est presque l'assurance du succès".

Nous donnerons les noms des orateurs et rapporteurs la semaine prochaine.

ENTREVUE AVEC
LE PREMIER MINISTRE

MM. Samuel Bonneau, de Gravelbourg et Adrien Doiron, de Vonda, vice-président de l'Association des commissaires, se sont rendus à Régina la semaine dernière pour présenter à M. Anderson les résolutions adoptées au congrès de Régina. Ils ont été très bien reçus chez le premier ministre. Ils étaient accompagnés de plusieurs représentants de la "Catholic School Trustees' Association".

A la même occasion, nos délégués ont rencontré les officiers de la "Saskatchewan School Trustees' Association" pour discuter avec eux le projet de fusion des diverses Associations de Commissaires d'Ecoles. Une fois de plus, nos vice-présidents ont su s'acquitter de la double mission qui leur avait été confiée, avec le tact et la compétence que nous leur connaissons.

L'HEURE DE FRANCAIS

La loi des écoles nous accorde le droit de faire enseigner le français une heure par jour. Les innovations opérées cette année par le nouveau Curriculum n'affectent en absolument rien ce droit à une heure de français par jour. Il ne devrait y avoir aucun doute sur ce point. Avis aux intéressés.

Le Secrétariat de l'A.C.F.C.,
VONDA, Sask.

Nouvelles

Nogaret est acquitté

Le second procès d'Albert Nogaret, en religion le frère Dosithée, des frères du Sacré-Coeur, membre du personnel de l'Académie Roussin, accusé de meurtre de la fillette Simone Caron à la Pointe-aux-Trembles, s'est terminé par un acquittement. Les jurés ont délibéré quinze minutes pour revenir devant le tribunal déclarer qu'ils trouvaient l'accusé innocent du crime qu'on lui reprochait.

Nouvelle victime de l'émeute d'Estevan

Régina, Saskatchewan. — Un mineur nommé Pete Marmumi, domicilié à Bienfait, a succombé à un coup de revolver qu'il avait reçu au cours du combat entre policiers et grévistes à Estevan. Cela porte à trois le nombre des morts attribuables à l'affaire. Il avait été transporté à l'hôpital Weyburn de cette ville.

Activités Provinciales

L'EXPOSITION MONDIALE
EN 1933

La Conférence-Exposition Mondiale du grain, qui devait avoir lieu à Régina en 1932 a été retardée d'une année. L'hon Weir, ministre de l'agriculture a annoncé cette nouvelle après avoir pris connaissance de la résolution de la Chambre du Commerce et du bureau des directeurs de la "Regina Agricultural and Industrial Exhibition" demandant que l'Exposition soit renvoyée à 1933.

Cette détermination a pour but d'aider les producteurs de la province. Il faut que la province conserve sa réputation comme terre productrice de blé quand à la qualité et à la quantité.

SECOURS AUX MERES
DE FAMILLE

Vu que la somme de $30,000, votée pour fin de maternité, est dépensée, le gouvernement provincial a décidé étant donnée la situation présente, de ne plus faire d'octroi sous ce titre. Cette somme devait couvrir les dépenses de l'année fiscale échéant le 30 avril 1932. Mais comme les demandes se sont faites très nombreuses, plus de $39,000 a été déboursés; au train où nous allons, il faudrait voter $140,000 pour rencontrer les dépenses.

EXPEDITION D'ANIMAUX

Cent cinquante-quatre têtes de bétail ont été expédiées aux Iles Britanniques par la Saskatchewan les 17 et 18 septembre.

POUR L'EXPOSITION
DE TORONTO

Toutes les échantillons ou exhibits de beurre destinés à l'Exposition Agricole d'hiver de Toronto doivent être envoyés d'abord au Commissaire de l'Industrie laitière, de la "Saskatchewan Co-operative Creameries Cold Storage", Régina et pas plus tard que le lundi, 9 novembre.

PLACEMENTS

Au cours des quatre semaines se terminant le 26 septembre, 5,853 sans-travail ont demandé de l'ouvrage aux bureaux de placement du gouvernement de la Saskatchewan. De ce nombre, 2 477 ont été embauchés répartis à peu près comme suit dans les villes suivantes. Saskatoon 764; Moose Jaw, 733; Régina 384; Weyburn, 304; Swift Current, 301; Melfort 279; Prince-Albert, 230; Yorkton, 158; Estevan 152 et North Battleford 144.

PAR RADIO

Le 19 octobre, le département de l'Education de la Saskatchewan inaugurera, à la radio, une série de cours sur l'histoire, les sciences, l'anglais, le français, l'allemand, le latin pour les grades IX et X. L'émission se fera de 6 h., à 6.30 h. du soir chaque jour excepté les samedis et dimanches et cela jusqu'au 18 décembre. Il est prabable qu'une autre série sera irradiée à partir de janvier prochain.

Durant l'émission, on répondra à toutes les questions ou objections qui seront adressées à la "Saskatchewan Government Correspondance School". On soumettra au élèves un questionnaire leur demandant la valeur des émissions, ce qu'ils en pensent et les sujets ou le sujet qu'ils trouvent plus intéressants.

PROGRAMME

GRADE IX

Français — 19 oct.; 2 nov.; 16 nov. 30 nov.; 14 déc.
Anglais — 20 oct.; 3 nov.; 17 nov.; 1 déc.; 15 déc.
Latin — 21 oct.; 4 nov.; 18 nov.; 2 déc.; 16 déc.
Histoire — 22 oct.; 5 nov.; 19 nov.; 3 déc.; 17 déc.
Science — 23 oct.; 20 nov.; 18 déc.
Allemand — 6 nov.; 4 déc.

GRADE X

Français — 26 oct.; 9 nov.; 23 nov.; 7 déc.
Anglais — 27 oct.; 10 nov.; 24 nov.; 8 déc.
Latin — 28 oct.; 11 nov.; 25 nov.; 9 déc.
Histoire — 29 oct.; 12 nov.; 26 nov.; 10 déc.
Science — 30 oct.; 27 nov.
Allemand — 13 nov.; 11 déc.

DEPENSE SUPPLEMENTAIRE
DE $700.000

Si l'escompte sur le dollar canadien se maintient durant six mois, la Saskatchewan devra débourser une somme de $700,000 en plus des principaux paiements de $3,500,000 et des paiements d'intérêts qui se chiffrent à $1,263,000 payables à New York durant cette période, à déclaré l'hon. Howard McConnell, trésorier provincial.

x

Mort de S. Ex. Mgr Casey

Vancouver. — S. Ex. Mgr Timothy Casey, archevêque de Vancouver et métropolitain de la Colombie-Anglaise depuis 1912, est mort lundi à l'âge de 70 ans. Malade depuis quelques années, il passa les deux derniers mois de sa vie à l'hôpital.

S. E. Mgr Timothy Casey, est né à Charlotte County, le 20 février 1862; élu évêque d'Ulina et coadjuteur de S. Ex. Mgr l'évêque de Saint-Jean, le 30 septembre 1899; sacré à Saint-Jean, le 11 février 1900; évêque de Saint-Jean, le 25 mars 1901 et nommé archevêque de Vancouver, le 2 août 1912.

x

Elections anglaises le 28 octobre

Londres. — Lundi le cabinet britannique a décidé à l'unanimité d'en appeller au peuple par une élection générale, qui aura probablement lieu le 28 octobre.

Programme

CONGRES PEDAGOGIQUE DE NORTH-BATTLEFORD

9, 10 et 11 OCTOBRE, 1931

Vendredi Soir, 8 heures — *Séance Publique*

ETUDE DE L'ENCYCLIQUE "EDUCATION DE LA JEUNESSE"

Exposé de la Question
M. l'abbé Maurice Baudoux, D. Th de Prud'homme.
L'Education et l'Eglise
M. l'abbé Emile Dubois, D. Th. Curé de Rosetown.
L'Education et la Famille
M. Kambouroff, de St-Hippolyte.
L'Education et l'Etat
M. le Docteur Hamelin de North-Battleford.
Le Milieu de l'Education
M. Gédéon Malte, de Fairholm.

x x x

Samedi — *Journée Pédagogique*

MESSE BASSE:

Sermon, M. l'abbé Antonio Coursol, de Jack-Fish-Lake.
Ce que l'A.C.F.C., attend du Personnel Enseignant
M. l'abbé Baudoux, D. Th., vice-président de l'A.C.F.C.
Le travail de l'A.C.F.C. apprécié par le Personnel Enseignant
M. François Galarneau, de Delmas
Les Buts que nous devons nous proposer d'atteindre
Une Religieuse de l'Enfant-Jésus, de North-Battleford.
L'enseignement rapide de la Lecture Française
Mlle Marie Jullion, de St-Hippolyte
Nos Méthodes d'enseignement
Une Religieuse de l'Assomption, de Battleford.

x x x

Dimanche après-midi, 2 1-2 heures — *Séance Publique*

Pourquoi nous devons rester Canadiens-Français
M. François Galarneau, de Delmas
Ce que l'A.C.F.C., a fait dans le passé pour assurer la survivance du groupe
M. Tisseur, de la Butte-du-Paradis
Ce que l'A.C.F.C., compte faire dans l'avenir
M. J.-J. Lavoie, de Jack-Fish-Lake

INTERMEDES

CONCOURS DE DECLAMATION.

L'ACTUALITE FINANCIERE

Le Canada garde l'étalon-or

Ottawa. — Le premier ministre Bennett vient de déclarer que le Canada n'abandonnera pas l'étalon-or comme l'a fait l'Angleterre.

Le dollar américain

New York. — Depuis trois mois le dollar américain a un pouvoir d'achat plus élevé qu'en tout temps depuis la guerre, annonce le National Industrial Conference Board.

Les commodités se vendant normalement $1.64 peuvent maintenant être achetées pour un dollar, rapporte les statisticiens.

Lorsque survint le krach de la Bourse en octobre 1929, le coût des commodités commença à tomber, et le pouvoir d'achat du dollar s'accrut en proportion. Il continua ses fluctuations jusqu'à son sommet présent, en juin 1931.

Les statisticiens ont pris 1923 comme année normale et compilé leurs statistiques d'après cette année. De là ils en sont venus à la conclusion que le vêtement coûte actuellement 78.2 p. 100 du prix normal; la nourriture, 81.9 p. 100; les loyers, 81.5 p. 100; le chauffage et l'éclairage, 89.6 p. 100 et les divers 95.5 p. 100.

En octobre 1929, les vivres se détaillaient à 110.1 p. 100 de la normale; les loyers, 92.3 p. 100; les vêtements, 98.6 p. 100; le chauffage et l'éclairage 93.1 p. 100 et les divers 98.3 p. 100.

La baisse la plus considérable depuis le krach de la bourse en 1929 a été dans le prix des aliments, qui en ce moment étaient à plus de 10 p. 100 au-dessus de la normale, et sont maintenant de près de 19 p. 100 en dessous des prix normaux, une baisse de 28.2 p. 100 depuis la débâcle financière.

Le vêtement est tombé de 20.1 p. 100 depuis deux ans, et il coûte actuellement 21.8 p. 100 de moins que le coût normal.

Le bas niveau actuel des prix des aliments est considéré par l'Industrial Board comme ayant contribué plus que toute chose à la réduction du coût de la vie, parce qu'une grande partie des gages et des salaires de l'homme ordinaire est affectée à l'achat de nourriture.

x

Le Dominion impose, sur les importations, une taxe égale à la dépréciation du dollar

Ottawa. — La situation monétaire a obligé le gouvernement fédéral à prendre une mesure importante, dans le but de protéger le commerce du Canada. Le ministre du revenu national a adopté des règlements qui ont reçu la sanction du gouverneur général et qui ont été immédiatement envoyées à tous les percepteurs de douane en Canada. Les importations de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis sont sérieusement affectées par la dépression de la livre sterling et du dollar canadien au point d'intervenir avec le tarif douanier en vigueur, qui n'offre plus la même protection aux industries du Canada.

Les règlements qui sont maintenant en vigueur ajoutent aux droits de douane le pourcentage de la dépréciation de l'argent du pays acheteur, et en ce qui concerne l'argent canadien, la prime exigée par les Etats-Unis, par exemple, est ajoutée aux droits de douane. De cette manière, les choses redeviennent à l'état normal, en ce qui concerne la douane en Canada.

x

Le commerce franco-canadien

Paris. — M. Hugh Guthrie, ministre de la Justice au Canada, a dit qu'il espérait que les liens entre le Canada et la France pourraient être resserrés davantage et s'étendre même au domaine du commerce. M. Guthrie parlait ainsi en réponse à une santé portée par le maréchal Lyautey qui donnait un déjeuner des directeurs de l'Exposition Coloniale en l'honneur de la légation canadienne. Il laissa entendre que la France pourrait offrir un marché du blé canadien, entre autres choses. Parmi les invités on remarquait le sénateur C.-P. Beaubien, de Montréal; M. Philippe Roy, ministre canadien en France, et M. Ronald Campbell, chargé d'affaires à l'ambassade britannique.

x

Placements américains

PRES DE 25 MILLIARDS DE DOLLARS SONT A L'ETRANGER

Washington. — Les Etats-Unis et ses citoyens détenaient au 31 décembre 1930 approximativement $24,500,000,000. Le Canada est le pays le plus favorisé, les placements américains s'y élevant à $3,841,639,000. Vient ensuite l'Allemagne avec $1,420,000,000, puis, en troisième rang, Cuba, avec $1,066,511,000.

Les placements privés des Etats-Unis en Grande-Bretagne s'élèvent à $640,892,000, en France, à $471,344,000, en Italie, à $401,140,000 et en Belgique, à $251,211,000.

La valeur nominale de la dette de guerre au trésor des Etats-Unis est de $11,640,000,000 mais la valeur réelle est estimée à $7,740,000,000 avec escompte à quatre pour cent.

x

A ceux qui importent des Etats-Unis

UNE PRATIQUE QUI SE REPAND A CAUSE DU CHANGE ACTUEL

La plupart des gens sont d'opinion que la grande différence qui existe entre la devise américaine et la nôtre, différence qui a été de près de 15 pour cent à un certain moment et qui est encore près de 12 pour cent, ne durera pas très longtemps. Cela peut être tout au plus une affaire de quelques mois et il est même probable que d'ici peu de temps le taux du change, s'il reste encore défavorable à notre dollar, se réduira comme il y a quelques semaines à quelques fractions de sou.

Toutefois, la situation actuelle tend à faire diminuer considérablement nos importations de la république voisine, même dans le cas de marchandises que nous ne pouvons pas obtenir ailleurs. Nos importateurs préfèrent attendre que de se voir dans l'obligation de hausser leurs prié de 15 et même de 18 pour cent à cause de la récente réglementation d'Ottawa qui a pour effet d'ajouter, pour établir la base du coût, le prix payé plus le change.

Pour ces raisons, nombre d'importateurs ont déjà envoyé des commandes à leurs fournisseurs américains, mais en spécifiant qu'ils ne paieront que les prix réguliers et cela en monnaie canadienne. Plusieurs maisons américaines, afin de ne pas perdre leurs clients canadiens, ont accepté cette offre mais, afin de ne pas perdre la différence du change, ils déposent temporairement les fonds qu'ils reçoivent ainsi dans une banque canadienne à Montréal ou à Toronto. Ces dépôts leurs rapporteront l'intérêt ordinaire de 3 pour cent et ils n'auront qu'à faire un transfert sur leur banque à New-York lorsque la situation sera redevenue normale.

Il est probable que nombre de nos amis qui doivent importer des Etats-Unis pourront en venir à une telle entente avec leurs fournisseurs, ce qui résoudra d'une manière pratique une situation qui leur est présentement défavorable.

x

L'Italie a recours à de nouveaux impôts

UN DEFICIT DE $14,000,000 PAR MOIS

Rome. — Un nouveau droit, supérieur de 15 pour cent, affectant fortement les exportations américaines, a été imposé par le gouvernement italien pour équilibrer le budget qui est en déficit chaque mois de $14,000,000 et fortifier ainsi la position de la lire.

Outre le droit supérieur, le gouvernement a augmenté la taxe sur les ventes de la gazoline et du pétrôle jusqu'à un point où le baril est approximativement doublé. Un droit de 40 pour cent est imposé sur le charbon.

Le nouvel impôt — superimpôt effectif, ne s'applique que dans une petite proportion au commerce d'importation de l'Italie, dont une grande partie est converte par des traités de commerce "de la nation la plus favorisée."

Les Etats-Unis et l'Angleterre qui ne jouissent pas de pareils traités, seront les plus affectés par le superimpôt et on croit qu'il a été imposé comme résultat de la chute de la livre sterling afin de prévenir une inondation de marchandises britanniques.

En même temps une nouvelle classification des droits sur les radios était mise en vigueur, augmentant le tarif de cinq à six fois.

Le droit sur assortiments récepteurs de radio jusqu'à cinq tubes en dimensions, est augmenté de 880 lires — environ $45 par quintal, — 220 lires à 4500 lires — environ $220 —, et sur assortiments de plus de cinq tubes, de 880 lires à 550 lires, environ $280.

La gasoline, d'après les nouvelles taxes, sera taxée d'environ 16 cents par gallon l'huile d'un peu plus de 2 cents et les huiles minérales d'un peu moins de 5c.

Les exemptions à la nouvelle surtaxe comprennent le blé et les autres céréales sur lesquels le droit a été récemment augmenté, les graisses animales et végétales, les minérais métalliques et certains produits chimiques et métaux précieux en barres ou en monnaie.

Les Etats-Unis sont affectés principalement par les nouveaux tarifs sur les succédanés de l'huile, les radios, les automobiles, l'aluminium, les machines pour la ferme et les machines à écrire.

x

La nécessité du transport ferroviaire

LA VIE ECONOMIQUE DU CANADA EN DEPEND, DECLARE M. T.-E. McDONNELL A CALGARY.

LA CONCURRENCE

Calgary. — "Le transport est l'une des questions fondamentales qui affectent toute la vie économique du Canada, et à ma meilleure connaissance et opinion, aucun pays du monde entier n'a pu se développer sans le transport adéquat", a déclaré M. T.-E. McDonnell, Toronto, président et gérant général de la compagnie de messageries du Pacifique Canadien, dans une allocution prononcée ici à un lunch du Board of Trade de Calgary.

"C'est de plus mon opinion", ajouta M. McDonnell, "que le futur développement du Canada, si non sa vie économique, est entièrement dépendante du transport efficace à un taux raisonnable."

"Je sais que l'on a dit", fit remarquer M. McDonnell, "qu'en ces temps encore plus modernes les chemins de fer ne sont pas nécessaires et que s'ils n'existaient pas, ils ne seraient pas construits."

"D'après ce que je connais du Canada, je ne suis pas de cet avis. En autant que je m'intéresse à l'avenir du Canada, je dis qu'il doit aller de l'avant avec ses chemins de fer comme source principale de ses besoins de transports."

METHODE LA PLUS ECONOMIQUE

On a souvent répété que le Canada est un vaste pays aux ressources importantes sur les grands marchés de son grand domaine. Si c'est vrai, alors il a besoin de ses chemins de fer, parce que les chemins de fer sont définitivement la méthode la plus efficace et la plus économique de transport en masse de longue distance quand on n'en cache pas le coût, et que le coût en est compris dans le prix du transport.

A l'heure actuelle, dit M. McDonnell, les chemins de fer supportent et payent leurs taxes sans avantages d'opportunité. On me pardonnera de souligner le fait que le transport ferroviaire, tout en étant reconnu comme un intérêt général pour le Canada, est contrôlé par les autorités fédérales.

Le transport par camions, qui lutte absolument avec le transport ferroviaire, est en dehors du contrôle du gouvernement fédéral.

M. McDonnell termina en demandant de faire la comparaison des taux entre ceux chargés par camions et ceux par les chemins de fer. Même s'il y a une différence de quelques centins, il faut considérer le service et la rapidité des messageries.

x

La peine de mort en Espagne

Madrid. — L'Assemblée législative a voté la suppression de la peine de mort, qui subsiste seule dans le code de justice militaire.

La construction navale aux Etats-Unis

Les comités navals de la Chambre des représentants et du Sénat demanderont au Congrès d'autoriser la dépense de $750,000,000 pour des porte-avions, des croiseurs et des destroyers.

Washington. — Les présidents républicains des derniers comités navals du Sénat et de la Chambre des représentants demanderont au Congrès, en décembre, d'autoriser un programme de construction navale au chiffre de $750,000,000.

Malgré le geste du président Hoover, qui vient de rayer six destroyers d'un projet de construction qui en prévoyait onze, ces présidents de comités ont pris cette décision pour donner suite au voeu que l'"American Legion" a formé que les Etats-Unis construisent tout le tonage qu'autorise le traité expirant en 1936.

L'ébauche du projet de loi demande la construction du tonnage de porte-avions nécessaire pour réaliser le total permis par le traité; la constructio nde 73,000 tonnes de croiseurs armés de canons de petit calibre et le renouvellement de tous les destroyers, soit la construction de 100 destroyers au cours des cinq prochaines années.

x

450,000 tonnes de blé pour la Chine

Nankin, Chine. — T.-V. Soong, le ministre des finances dans le gouvernement national chinois, a annoncé que la Chine a conclu définitivement une entente avec les Etats-Unis pour l'achat de 450,000 tonnes de blé du Bureau agricole américain dans le but de secourir les millions de gens qui ont été victimes des dernières inondations en Chine. Soong dit que le gouvernement chinois est très satisfait des arrangements et que ce blé sera d'une valeur inestimable pour le soulagement des malheureux Chinois affamés.

x

La querelle du pneu et du rail

Calgary, Alta. — Les employés du Pacifique Canadien, en conférence avec l'hon. Vernon Smith, ministre des chemins de fer et téléphones, ont réclamé une enquête sur les affaires des services d'autobus et camions dans la province.

Cette délégation, composée d'hommes qui ont perdu leur emploi dans la fermeture des ateliers ferroviaires, ici, a demandé que la province taxât les compagnies de camions et autobus; elle ajoutait que la province devait, avec la coopération des autorités fédérales, soumettre le trafic routier à des règlements semblables à ceux des chemins de fer. On réclame une enquête pour mettre sur une base plus juste de concurrence les deux moyens de transport

"Il y avait beaucoup de raison dans le plaidoyer de ces hommes, dit M. Smith à la clôture de la conférence, et le gouvernement provincial considérera attentivement leurs demandes."

Divers

A.C.J.C.

M. EDOUARD MONTPETIT, SECRETAIRE HONORAIRE DE LA SOUSCRIPTION

S. E. MGR GAUTHIER, L'HONORABLE ATHANASE DAVIL, M. BEAUDRY LEMAN.

M. Edouard Montpetit a bien voulu accepter d'être le secrétaire honoraire de la souscription Nationale que vient de lancer l'A.C.J.C.

Une première assemblée des solliciteurs de l'équipe "A" avait lieu jeudi de la semaine dernière à la Palestre Nationale sous le présidence de M. Edouard Montpetit.

Ce premier contact des ouvriers de la première heure permet d'espérer un magnifique succès, si l'on en juge par l'enthousiasme qui anima la réunion.

Son Excellence Mgr Georges Gauthier, archevêque administrateur de Montréal, l'honorable Athanase David et M. Beaudry Leman sont les patrons de cette grande campagne.

COMITE DE PUBLICITE

MM. Paul Lefebvre, avocat, Paul Dumas, E.E.D., Aimé Des Rosiers, rédacteur et M. Desruisseaux forment le Comité chargé d'activer la publicité, qui est un grand facteur de réussite.

NOUVEAUX DIRECTEURS

La Commission du National annonce la nomination de trois nouveaux directeurs: MM. Paul Leblanc E.E.D., vice-président général de l'A.C.J.C., M. Paul Dionne et M. Rhéaume de la Compagnie Rolland.

SOUSCRIPTIONS

Un organisateur pour Montréal a été nommé: c'est M. Antoine Desmarais, courtier. Il est en charge de quatre équipes: l'équipe "A" formée de Vingt-Cinq solliciteurs experts; l'équipe "B" composée des membres du Comité central; l'équipe "C" du Comité régional et enfin, la quatrième formée par les étudiants.

La quête publique est sous le contrôle de M. Adrien Gagnon. Vingt-quatre cercles ont organisé des équipes de jeunes filles et la quête doit se faire sur la rue et à domicile pendant la journée du 10 octobre et le soir.

Voici le texte d'une lettre de l'honorable sénateur Belcourt qui nous accorde son distingué patronage:

M. Gilbert-A. La Tour
60 rue Saint-Jacques Ouest
Montréal

Cher Monsieur,

J'ai devant moi votre lettre par laquelle vous me demandez d'accorder mon patronage à la campagne de souscription que l'Association Catholique de la Jeunesse canadienne-française a préparée.

Je me rends très volontiers et avec plaisir à votre demande, car j'apprécie hautement l'oeuvre bienfaisante que votre Association a accomplie et les grands services qu'elle est appelée à rendre à la jeunesse catholique canadienne-française.

Pour ces raisons, et parce que votre Association a aidé si puissamment l'Association canadienne-française d'Education d'Ontario dans le revendication des droits scolaires de la minorité ontarienne, je souhaite que votre souscription ait le plus grand succès possible.

Veuillez agréer l'expression de mon entier dévouement.

Signé: N.-A. Belourt.

Les Canadiens émigrés aux Etats-Unis

Washington. — Les rapports du recensement montre que 72,943,624 personnes, 37,056,757 hommes et 35,886,867 femmes, sont en âge de voter aux Etats-Unis. Ce total est environ le double des votes données au cours de l'élection présidentielle de 1928. Il représente une augmentation de 12,057,104 ou 19.8 p.c. sur les chiffres de 1920.

Une analyse des chiffres publiés par le Bureau du recensement montre que les Blancs nés aux Etats-Unis représente 72.3 p.c., de la population totale des Etats-Unis. La population noire est de 9 p.c., et les personnes blanches nés à l'étranger représentent 17.3 p.c. De la population blanche née à l'étranger, 7,627,436 personnes, soit 60.4 p.c., ont été naturalisées: 1,218,416 ont pris leurs "premiers papiers" et 3,342,837 sont considérés comme des étrangers.

Du total des personnes en âge de voter, 43,896,714 vivent dans les villes: la population agricole est de 15,309,514 et la population rurale, mais non agricole, est de 13,737,396. Dans le groupe urbain on compte 22,149,477 femmes et 21,747,237 hommes. La population agricole se compose de 8,179,893 hommes et de 7,129,621 femmes. La population rurale, mais non agricole, comprend 7,129,627 hommes et 6,607,769 femmes.

Les blancs nés à l'étranger sont posant 23 p. c. de la population urbaine, 6.8 p. c., de la population agricole et 10.8 p. c. de la population rurale mais non agricole. Les Noirs constituent 7.6 p. c. de la population urbaine, 13.5 p. c. de la population agricole et 8.2 p. c. de la population rurale mais non agricole

Les Allemands forment le plus fort groupe d'Américains d'origine étrangère, comprenant 6,973,103 personnes, soit 17.7 p.c. Viennent ensuite, les Italiens avec 4,546,875; les Anglais et les Ecossais avec 4,354,518; les Irlandais, avec 3,086,522; les Russes avec 2,669, 838; les Canadiens sont au nombre de 3,337,345. On constate que 10,270 citoyens américains sont nés en mer.

x

La France l'emporte

Paris. — Suivant les statistiques officielles, les naissances en Allemagne ont diminué de 20,000 en 1930. On n'a enregistré que 17.5 naissances par 1000 habitants tandis qu'en France elles ont atteint 18.1. C'est la première fois que l'Allemagne a un chiffre de naissances proportionnellement inférieur à celui de la France.

Les colonies françaises

L'EMPIRE COLONIAL A 44,000,000 D'HABITANTS

Paris. — Suivant la déclaration du regretté général Mangin, "la France est un pays de cent millions d'habitants". Certains l'ont constaté; les études démographiques du service de santé du Ministère des Colonies le prouvent.

Elles donnent en effet, aux possessions françaises relevant du ministère des colonies un total de 44,290,500 habitants dont 1,081,336 Européens ou assimilés, et 43,209,175 indigènes. Si on ajoute à ces effectifs la population de la métropole et celle de l'Afrique du Nord vivant sous la souveraineté ou le protectorat de la France sans parler des pays à mandat, on atteint aisément le chiffre de cent millions d'âmes constituant l'empire français.

x

Les américains en France

On a dressé une statistique de l'émigration américaine. Elle nous apprend que 88,300 citoyens des Etats-Unis sont établis en Europe, une tiers — 26,000 — de ces Américains d'Europe ont choisi pour y vivre la France, tandis que 8,000 sont en Grande-Bretagne et que le reste est éparpillé dans les autres pays.

x

Un autre voyage de Christophe Colomb

Madrid. — Les voyageurs sur l'océan cet hiver se frotteront les yeux pour mieux voir quand ils apercevront un petit bateau à voiles d'une époque lointaine filer lentement devant eux, près d'eux, puis disparaître enfin derrière eux.

Ce qu'ils verront alors sera une reconstitution du "Santa Maria," le fameux bateau à voiles de Christophe Colomb, c'est-à-dire deux grands mats, de grandes voiles, un trou noir pour l'équipage au centre, une cabine pour le capitaine à la proue, là où le roulis causé par les énormes vagues déferlant le long des bords se fait le plus sentir.

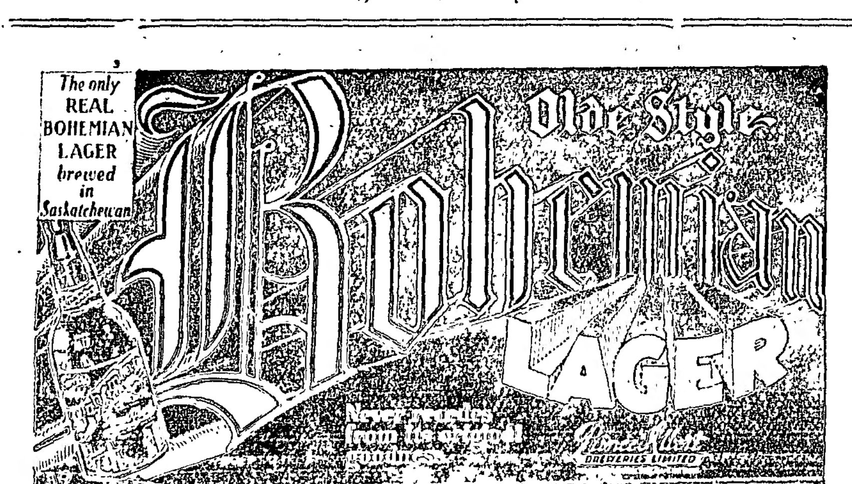
Pourvu de vivres pour trois mois et d'eau douce pour cinq, sans instrument et sans autre confort que ceux en usage en 1492, sans même un radio en cas d'urgence, cette replique exacte du bateau de Christophe Colomb quittera Palos, le port d'où Colomb est parti, au mois de février et suivra la même route.

x

Bon pour les personnes âgées

"J'ai soixante-douze ans," écrit Mme Mary B. Roberts de Scio, Ore. "Je souffrais de difficultés urinaires, de constipation chronique et j'étais dans un état de faiblesse général. Le Novoro du Dr Pierre a amélioré ma santé d'une façon merveilleuse." Ce remède expérimenté, fait avec des plantes est un bienfaiteur pour les personnes âgées car il augmente la sécrétion digestive, procure de l'appétit, règle les intestins et augmente le flux urinaire. Si vous ne pouvez l'obtenir dans votre voisinage écrivez au Dr Peter Fahrney and Sons Co., 2501 Washington Blvd., Chicago, Ill.

Livré exempt de douane au Canada.



NOUVELLES

Suspension des journaux catholiques

Madrid. — La suspension des journaux catholiques des provinces du nord va s'étendre aux journaux catholiques de toute l'Espagne.

— x —

Les cloches se tairont

LA VILLE ESPAGNOLE DE LEON SE SIGNALE PAR UNE SOTTE PERSECUTION.

Léon, Espagnol. — Sur la plainte d'un certain nombre d'habitants, le conseil municipal a interdit aux églises de sonner des cloches. On pense que cet arrêt sera imité dans un grand nombre de villes où l'administration est plus ou moins anticléricale. Mais, sans parler du despotisme ainsi manifesté, combien l'Espagne y perdra en cachet, en pittoresque!

Cette mesure, qui fut tentée naguère en France, n'a pas pu s'imposer.

— x —

AUX MEXIQUE

LE MOUVEMENT ANTICATHOLIQUE SE PROPAGE RAPIDEMENT

Mexico. — Le journal *Excelsior* affirme que le mouvement anticatholique que favorise le gouverneur de Vera-Cruz, Adalberto Tejeda, se propage rapidement et qu'à la fin de l'année des lois de restriction seront appliquées contre l'Eglise dans tout le pays.

Le journal dit qu'avant un mois les Etats de Chihuahua, de Jalisco et d'Aguas Calientes auront appliqué des lois limitant le nombre des prêtres et que d'autres Etats suivront cet exemple à bref intervalle.

Des lois limitant le nombre des pretres sont déjà en vigueur dans les Etats de Vera-Cruz, de Tabasco, de Chiapas, de Yucatan et de Durango. Son Excellence Mgr Ruiz y Florès, délégué papal, a demandé à tous les catholiques du Mexique d'organiser la résistance.

Nouvelle persécution contre les prêtres dans l'Etat de Guerrero

Mexico. — La légation apostolique a été informée que l'Etat de Guerrero a décrété l'application d'une taxe spéciale aux prêtres catholiques en les classant comme des "professionnels".

Les prêtres, déclare la légation, sont pour la plupart si pauvres qu'il leur est impossible d'acquitter cette taxe, et, par suite, un embargo a été placé sur leurs effets personnels et aussi sur les montants qu'ils reçoivent des fidèles. On annonce, comme résultat, un exode des prêtres de cet Etat.

— x —

Le permis des prêtres au Mexique

Tampico, Mexique. — Des agents du gouvernement de l'Etat de Tamaulipas se sont présentés chez les prêtres qui exercent le ministère à Tampico et dans d'autres villes et ont réclamé la production des permis qui les autorisent à garder leurs postes en vertu de la loi limitant à douze le nombre des prêtres dans cet Etat.

— x —

L'attitude du Saint-Siège

ET DES EGLISES DISSIDENTES VIS-A-VIS DE LA STABILISATION DE LA DATE PASCALE

Nous avons déjà fait connaitre l'attitude du Saint-Siège à l'égard des travaux que poursuit la Société des Nations relativement à la stabilisation de la fête de Pâques.

Une nouvelle note, datée de la Cité du Vatican et que publient les journaux catholiques italiens, tient à mettre au point certaines allégations suivant lesquelles Rome se serait montrée, vis-à-vis de ce projet, beaucoup plus réservée que les autres autorités religieuses.

"Il importe, dit cette note, de distinguer deux questions: la fixation de la date de Pâques et la réforme du calendrier."

En ce qui concerne la première question, le Saint-Siège, par le canal du nonce apostolique à Berne, a, sur la requête de la Commission consultative de la S. D. N., fait connaître qu'il n'aurait soulevé aucune difficulté au sujet de la stabilisation de la fête de Pâques, si cela ne comportait pas l'abandon de traditions fortement établies et dont il n'est ni légitime ni opportun de se détacher sans de graves raisons d'intérêt universel.

Cela étant, le saint-Siège ne trouve aucune raison suffisante pour modifier un usage constant de l'Eglise, usage transmis par une tradition vénérable et réaffirmée, depuis les temps les plus anciens, par les Conciles.

En conséquence, le Saint-Siège concluait que, si l'on démontrait que le bien général demande un tel changement dans la tradition, il ne pourrait examiner une telle réforme sans d'abord avoir obtenu les suffrages favorables d'un Concile oecuménique.

Telle fut la réponse du Saint-Siège.

Quant aux Eglises dissidendes, leur position, sur ce premier problème, peut se résumer ainsi.

L'Eglise grecque dissidente se déclare favorable à la stabilisation de la fête de Pâques, si un accord général en ce sens intervient entre toutes les Eglises chrétiennes.

L'Eglise anglicane, reconnaissant qu'aucun dogme ne s'oppose à la réforme, lui apporte son approbation, sous réserve, également, du consentement des autres communautés chrétiennes.

Le Conseil général des Eglises évangéliques des Etats-Unis, le Comité des Eglises évangéliques d'Allemagne, la Fédération des Eglises protestantes de Suisses, et les représentants de 82 autres Sociétés protestantes se ont déclaré tous prêts à accepter le changement proposé.

Rappelons, enfin, que pour ce qui a trait à la réforme du calendrier 13 mois de 28 jours, au lieu de 12 à 30 jours, le Saint-Siège juge qu'elle n'a pas un caractère étroitement religieux. Cependant, il estime que le moment n'est pas encore venu d'effectuer cette réforme, par ce qu'elle présenterait actuellement des avantages incertains et de graves inconvénients.

CE QU'ON DIT DE NOUS

Le Canada catholique et français

Après avoir signalé en termes très élogieux le beau mouvement du Souvenir Canadien pour l'érection, à Gaspé, d'une basilique-souvenir dédiée au Christ-Roi, L'AMI DU CLERGE publie d'intéressantes considérations sur le Canada catholique. Voici la dernière partie de cet article:

Mais cette fidélité à leurs origines, les Canadiens savent bien qu'ils la doivent à une véritable faveur du Christ. Depuis que Jacques Cartier a erigé la croix à Gaspé, le Christ a été le Roi du pays et il l'a été d'une façon incomparable. Aujourd'hui encore les Canadiens français qui n'ont pas la foi sont une infime exception. "Un prêtre qui vient d'Europe et exerce du ministère au Canada est frappé du grand nombre de belles âmes qu'il y rencontre et de la fermeté de la foi chez la plupart des catholiques du pays." Il a une véritable révélation de ce que fut l'unanimité dans la foi aux grandes époques de l'histoire du catholicisme, tel que le XVIIe siècle français. "Il n'est même pas très rare de rencontrer ici des âmes héroiques, de véritables saints.'

"Le Christ a été, au Canada, le Roi des intelligences. Il l'a même été très exclusivement, car les faux systèmes philosophiques, qui pullulent en Europe, n'ont pas encore pénétré ici. Beaucoup de gens qui ne sont pas dépourvus de bon sens disent que ce n'est pas dommage. "Sans doute il en résulte une curiosité intellectuelle moins évcillée. Le Canadien n'est pas en quête de systèmes, il est tranquille dans la possession de sa foi, qui est pour lui la vérité absolue. Il n'a même pas à s'inquiéter des fausses doctrines, comme les catholiques éclairés des pays d'opinion divisée, car il n'en sent point la menace. Il connait bien sa religion, il n'a pas de difficulté à son sujet. Il la pratique bien. Il y trouve le bonheur ici-bas et la promesse du bonheur éternel. Il ne demande rien de plus: Il doit tout à l'Eglise. C'est elle qui a créé tous les centres d'instruction dont il profite. Il lui obéit aussi parfaitement que jamais nation chrétienne n'obéit à la loi du Christ. "Dans les autres domaines de la vie canadienne, par exemple dans la politique, les arts, la littérature, la royauté du Christ s'affirme aussi, prépondérante, en ce sens que la plupart des hommes politiques, des artistes, des écrivains, sont des catholiques et mettent généralement leur conduite d'accord avec leur foi." Il ne s'imprime pour ainsi dire pas de mauvais journaux, ni de mauvais livres, dans le pays. La Mère Marie de l'Incarnation disait: "Le Canada est un pays spécialement gardé par la Providence". C'est toujours vrai.

Mais si les Canadiens n'ont pas de difficultés internes provenant de leur foi, ils n'ignorent pas que la lutte est l'une des conditions essentielles de l'existence chrétienne sur la terre. Le Canada est un royaume du Christ. Mais c'est un royaume très menacé. Il faut le défendre. Tous les Canadiens constatent que la foi tend à diminuer, surtout dans les villes. Sous quelles influences? Il y a d'abord la franc-maçonnerie, celle qui se présentait sous des dehors bénins, qui cheminait dans l'ombre, sous le patronage de la philanthropie, dissolvant lentement la foi par le mirage de la "religion naturelle", en dehors de toute révélation. La loge "L'Emancipation", de Montréal, qui avait été dissoute, sest reconstituée. Elle a engendré des filiales. M. Louis Arnould écrivait en 1913, dans *Nos amis les Canadiens* qu'une vague d'irréligion s'annonçait au Canada. Il ne se trompait pas. Cette vague monte particulièrement à Montréal. "Elle est favorisée par la misère qui règne dans les milieux ouvriers. Depuis quelques années surtout, la crise économique qui sévit a déterminé, chaque hiver, dans un grand nombre d'exploitations industrielles, un chômage intense. Le précédent hiver, dans la seule industrie de la fourrure, il y avait à Montréal quinze mille chômeurs. Il en résulte de grandes souffrances, qui aboutissent souvent à l'abandon de la foi, et d'autant plus facilement que les agents de Moscou sont là. Dans les classes riches, c'est le plaisir de plus en plus recherché, surtout depuis la guerre qui détourne de Dieu beaucoup d'âmes".

Cependant, ce ne sont pas là les plus grands périls qui menacent la foi canadienne. Le plus grave danger, c'est l'américanisme. Les Etats-Unis envahissent tout au Canada. Ils s'emparent des grandes industries. Ils sont favorisés par le poids formidables de leurs capitaux. Ils cherchent à capter toutes les richesses naturelles du pays. Ils inondent le pays de leurs "magazines", de leurs "films", ils réussissent à faire pénétrer au sein de cette vieille civilisation hautement spiritualiste leur esprit grossièrement matérielle et utilitaire. Il y a, de la part des chefs d'entreprise américains, une véritable tentative de conquête économique du Canada, qui pourra bien avoir prochainement le sort du Mexique.

Il faudra aux Canadiens français une clairvoyance, une volonté, une union fraternelle hors de pair, pour pouvoir résister à la poussée des ambitions yankees. Il n'est pas question ici, naturellement, des américains catholiques. On sait que les non-catholiques sont la grande majorité. Puisse la croisade qui s'amorce pour l'érection de la cathédrale de Gaspé servir à fortifier ces admirables chrétiens dans leur foi et dans la résolution de ne jamais se laisser arracher de leur fidélité séculaire à l'Eglise catholique.

— x —

Choses et Autres

L'omelette de Lacordaire

C'était en 1896, Lacordaire, se rendant aux fêtes du Jubilé de Liège, faisait route avec un homme du monde. On s'arrêta dans un hôtel pour y diner. C'était un vendredi. Le bourgeois mangea gras. Le dominicain se contenta d'une omelette. Soit par malice, soit par désir d'entrer en conservation avec le célèbre prédicateur, notre bourgeois mit l'entretien sur les matières religieuses, en particulier, sur la question des mystères. "Il ne pouvait, lui digérer une religion qui heurtait ainsi de front la raison", etc. Le Père écoutait. Quand le bourgeois eut fini:

—Monsieur, lui dit-il, savez vous comment on fait une omlette?

—Sans doute.

—Veuillez, je vous prie, me dire comment on s'y prend.

—On met du beurre dans la poèle et on l'y fait fondre.

—Après?

—On casse les oeufs, on les bat et on les verse dans le beurre.

—Très bien! Mais le beurre, en quel état est-il quand on le met dans la poêle?

Il est solide.

—Et le feu le rend liquide, n'est ce pas?

—Sans doute.

—Et les oeufs, en quel état les met-on dans la poêle?

—On les y met liquides.

—Et que fait le feu?

—En les faisant cuire il les rend solides.

Voyez donc, monsieur, le même feu qui fond le beurre, durcit les oeufs; comprenez-vous cela?

Notre bourgeois se tut, l'assistance sourit, et le Père ajouta.

—Eh bien, monsieur, vous ne comprenez pas une omelette, et vous voulez tout comprendre dans Dieu et la religion! Vous voyez bien qu'il y a des mystères partout... jusque dans les mets que vous mangez et que vous... digérez.

— x —

Neuvaine à Saint Gérard

LA FETE DE SAINT GERARD SE CELEBRE LE 16 OCTOBRE

Une neuvaine préparatoire commencera jeudi, le 8 courant, pour se terminer le jour du pèlerinage. Les personnes qui ont des faveurs spirituelles ou temporelles à obtenir de saint Gérard pourront envoyer ces demandes au Gardien du Sanctuaire. Adressez les demandes et les offrandes pour lampes ou cierges durant la neuvaine à: l'abbé C.-J. ROY, Gardien du Sanctuaire, St-Gérard-de-Wolfe, P. Q.

Le Rosaire et ses deux indulgences "toties quoties"

PREMIERE INDULGENCES "TOTIES QUOTIES"

"Indulgence plénière "toties quoties", à la fête du T. S. Rosaire, à partir des 1ère Vêpres jusqu'au coucher du soleil, en souvenir de la victoire remportée sur les Turcs, grâce au Rosaire, auprès des iles Echinades, à tous ceux qui, après avoir reçu les sacrements, visitent la chapelle du Rosaire, ou une image de la Vierge exposée dans l'église, et y prient aux intentions du Souverain Pontife." — Catalog. Indulg. S. R., No 62

Le nouveau Code de Droit canonique et des décisions plus récentes des Congrégations romaines ont modifié sur plusieurs points les conditions premières.

Ceux qui peuvent gagner cette indulgence. Non seulement les confrères du Rosaire, mais tous les fidèles peuvent gagner cette indulgence.

Le lieu. Dans les seuls lieux, églises ou chapelles, où la Confrérie du S. Rosaire a été canoniquement établie. — S. Pénit., 20 nov., 1923.

Par un Rescrit Apostolique, en date du 1er déc. 1925, les Religieuses Dominicaines ainsi que les personnes qui habitent avec elles peuvent aussi gagner cette indulgence en visitant leur propre chapelle, pourvu qu'elles soient membres de la Confrérie.

Le jour. Le jour même de la fête du S. Rosaire, quand la solennité extérieure de cette fête n'est pas renvoyée à un autre jour. Si la solennité extérieure est renvoyée à un autre jour, v. g.

Les confessions. Il faut et il suffit de se confesser dans les huit jours qui précèdent ou dans les huit jours qui suivent la fête. (Can. 931.) Les habitués de la confession fréquente (au moins deux fois par mois) ou de la communion quotidienne (même s'ils ne communient que cinq fois par semaine) sont dispensés de la confession actuelle. (Can. 931.)

La communion. Il faut et il suffit de communier la veille de la fête (ou de la solennité) ou dans les huit jours qui suivent. (Can. 931.)

Les visites. Les visites doivent être faites à la chapelle de la Confrérie ou à l'église, devant une image ou une statue de la Vierge. (Les Religieuses Dominicaines visitent leur propre chapelle.) Le temps des visites commence le samedi midi et dure toute la journée du dimanche. De plus, il faut espacer chaque visite par une sortie de la chapelle de la Confrérie ou de l'église.

Les prières. La S. Pénitencerie, par un Décret du 5 juillet 1930, a déclaré officiellement que pour gagner une indulgence plénière "toties quoties", quand les prières sont prescrites aux intentions du Souverain Pontife, il faut dire désormais au moins six Pater, six Ave et six Gloria Patri, à chaque visite.

DEUXIEME INDULGENCE "TOTIES QUOTIES"

Extrait du Bref "Ad Sancti Dominici", 4 sept. 1927: "A tous les fidèles qui contrits, s'étant confessés et ayant communié comme à l'ordinaire, réciteront dévotement le tiers du Rosaire de la Bienheureuse Vierge Marie devant le S. Sacrement exposé à la vénération publique des fidèles ou même conservé au Tabernacle, Nous concédons à perpétuité, chaque fois, une indulgence plénière".

La première indulgence "toties quoties" favorise la Confrérie du Rosaire et ne peut être gagnée que dans les lieux où la Confrérie est établie. La seconde vise directement la dévotion du Rosaire en en prescrivant la récitation devant le T. S. Sacrement; aussi peut-elle être gagnée par tous les fidèles.

Les conditions sont clairement exprimées dans le Bref, à savoir: la contrition, la confession, la communion et la récitation d'un tiers du Rosaire en présence du T. S. Sacrement.

Ce que nous avons dit précédemment de la confession et de la communion, relativement au gain de la première indulgence, s'applique de tout point au gain de cette seconde indulgence. Il n'y a pas lieu d'y revenir.

Ils uffira d'observer que l'oeuvre prescrite n'est pas la simple récitation d'un chapelet, mais bien la récitation d'un tiers du Rosaire. Or, la méditation des mystères, faisant partie essentielle du Rosaire, ne saurait être omise sous peine de n'être plus la dévotion du Rosaire. Ainsi la récitation d'un tiers du Rosaire, prescrite pour le gain de cette indulgence, comporte la méditation de cinq mystères, soit joyeux, soit douloureux, soit glorieux. Seules les personnes ignorantes ou incapables de méditer peuvent gagner les indulgences attachées à la récitation du Rosaire, sans méditer les mystères, pourvu qu'elles s'appliquent à réciter pieusement leur chapelet. (S. C. I., 28 janv. 1842.)

Cette indulgence peut être gagnée autant de fois qu'on récite un tiers du Rosaire devant le T. S. Sacrement. Il n'est pas requis, comme pour le gain de la première indulgence, d'espacer ses visites par une sortie de la chapelle ou de l'église.

Fr L. BOISVERD, O.P.
"Revue Dominicaine."

— x —

NOUVEAUX..

(Suite de la première page.)

Corporation du village de la Pérade	10.00
Mlle Blanche Plante, Montréal	20.00
M. l'abbé Georges Hhuot, Saint-Jérôme, P. Q.	5.00
M. l'abbé Emile Giguère, Lévis P. Q.	5.00
M. Ernest Têtreau, avocat, Outremont	25.00
M. J.-P. Dupuis, Verdun	5.00
H. Gauthier et Cie, Verdun	5.00
M. Ernest Roy, Verdun	2.00
M. Wilfrid Dalpé, Verdun	1.00
M. H. Chatillon, Verdun	1.00
M. J.-A. Ashby, Verdun	1.00
M. Jules Prieur, avocat, Montréal	2.00
Mlle Cécile Doucet, Montréal	5.00
Anonyme	1.00
M. A.-R. Ranger, Montréal	2.00
Hector Lamontagne Inc. Montréal	10.00
M. Rosaire Babineau, Montréal	1.00
M. L.-A. Picard, Montréal	1.00
M. Léon Mercier-Gouin, avocat Montréal	5.00
M. Maurice Blanchard, Montréal	1.00
Mme J. L'Heureux, Montréal	1.00
M. J.-A. Goyer, pharmacien, Montréal	10.00
Total	$565.00

Souvenez-vous que les chrétiens qui pratiquent avec générosité le pardon des injures, sont les hommes bénis de Dieu.

Un coeur noble et généreux est toujours reconnaissant.

x x x

Le véritable bonheur, consiste à savoir souffrir quelque chose pour Dieu.



Pour Lire Au Foyer

Le cerveau féminin est aussi puissant que celui l'homme

Après une longue étude comparée des cerveaux masculins et féminins, le docteur James-E. Papex a fait récemment des déclarations dont le sexe faible ne se montre pas peu fier aux Etats-Unis.

"Le cerveau de la femme n'est pas tout à fait semblable à celui de l'homme, ses cellules sont plus légères et c'est là une observation que l'on peut déjà faire chez les nouveau-nés.

Mais certaines différences contrebalancent cette infériorité. C'est ainsi que les cellules de la vision sont beaucoup plus développées chez la femme. En résumé, on peut dire que le cerveau féminin n'est nullement inférieur à celui de l'homme, ainsi qu'on le dit généralement.'

x

L'aphronie, maladie du siècle

Un médecin français, le docteur Bérillon, nous présente dans la Revue de Psychothérapie, la pathologie d'une maladie bien moderne, l'aphronie.

L'aphronique, c'est l'individu atteint de la folie de la vitesse. Ce spécimen de l'espèce humaine est un inconscient qui ne se doute même pas que le monde renferme d'autres individus de même espèce que lui-même. Il est doué d'un sens suraigu de sa propre valeur et de l'importance de satisfaire tous ses caprices, même au danger de mettre fin à la vie de ses semblables. Comme s'exprime le docteur Bérillon, l'aphronie est une maladie du pouvoir de contrôle mental. L'aphronique est dépourvu de ces qualités essentielles au bon fonctionnement de toute société: le jugement, la prudence et la modération dans les désirs et la soif de les satisfaire.

Et le médecin ajoute qu'on peut guérir l'aphronie. "Il existe des méthodes de traitement qui permettent d'obtenir la guérison de ces états de déséquilibre."

x

La cathédrale de cuivre

Les Allemands viennent de construire à Cologne, une église très originale où toute maçonnerie fait complètement défaut; ni pierres de taille, ni ciment armé, ni mortier. L'édifice se compose d'une ossature en charpente d'acier, sur laquelle on a rivé pour former les remplissages, murs, toits, etc., des feuilles de cuivre, remplacées ça et là par des verrières.

La hauteur des murs atteint 21 mètres. A l'entrée, la porte est flanquée de chaque côté par une tour carrée construite d'après les mêmes principes; les plaques de cuivre ont été frottées d'huile d'olive pour leur donner une irisation d'aspect agréable.

Il y a longtemps que le cuivre a servi pour la couverture de bâtiments, pour certains dômes en particulier, et ce métal a l'avantage de résister assez bien à la corrosion, mais on ne voit pas bien l'intérêt qu'il y avait à l'employer pour des murs. Il resterait encore à connaître quel est le prix de revient de ce système nouveau, et quelle sera la durée de la construction.

x

Nouvelle étoile

L'Académie nationale des sciences fait part de la découverte d'étoiles 40,000 fois plus lumineuses que le soleil et 186,000,000 de fois plus éloignées.

Le Dr Harlow Shapley, astronome et directeur de l'observatoire de Harvard, a discouru de ces gigantesques corps célestes au cours d'un récit d'exploration aux confins de l'espace qui pourrait jeter une lumière nouvelle sur les frontières de l'univers et les théories mathématiques sur la nature de l'espace.

x

Violon de $50,000

New-York. — Un Américain, possesseur d'un nombre respectable de millions, a adopté un petit exilé russe très doué pour la musique. Le millionnaire espère que son pupille deviendra un jour un artiste célèbre. Pour lui faciliter sa tâche, il vient de lui acheter un violon sur lequel joua Bach. Le violon a été payé à sa propriétaire, Mlle Amy Neill, la somme de $50,000.

L'économie à la mode

Les directeurs des casinos se plaignent de la réserve du public. Ne serait-ce pas plutôt l'économie qui revient à la mode? De M. Franc-Nohain "Echo de Paris":

Nous avons reçu toutes ces dernières années dans une espèce de tohubohu général, où personne ne se reconnaissait plus, où toutes les valeurs étaient bouleversées, et, d'abord la valeur de l'argent. C'était le temps où cet argent, qui avait brusquement perdu toute valeur exacte, nous donnait la fièvre fièvre de le transformer en n'importe quoi, fièvre de jeu, fièvre de fêtes, de ces fêtes dont les descriptions émerveillées arrachaient un cri aux bonnes gens qu'"on ne savait vraiment plus qu'inventer"...

Mais après? Après, on se retrouvait Gros Jean comme devant; et un jour Gros Jean s'est avisé de prendre sa revanche, de recouvrer sa véritable personnalité.

La guerre finie, on a continué de jeter l'argent par les fenêtres. Et c'est seulement à présent que l'on s'avise de fermer les fenêtres.

Evidemment, c'est moins amusant. Mais c'est tout de même plus raisonnable. Peu à peu, à l'équilibre instable succède à nouveau un véritable équilibre. Or, il n'est équilibre réel que sur des bases réelles. Et ce sont ces bases réelles que nous voyons se rétablir peu à peu, elles aussi.

Que l'une des bases principales soit l'argent, sans doute, mais à condition de le ramener à son rôle conservateur et constructeur et de ne le plus considérer comme un simple élément de jouissance et de spéculation.

Retour à la normale, reclassement des fortunes. — rien ne va plus, se plaint-on; c'est-à-dire, peut être, que rien ne va plus du même train fou, à contretemps et à la dérive...

HUMOUR ANGLAIS

John. — Tiens, Sandy! Que fais-tu ici à Edimbourg?

Sandy. — Je suis en voyage de noces.

—John. — Où est la femme?

Sandy. — Elle n'est pas venue avec moi. Elle connait Edimbourg!



Nouvelles

L'hydravion pique une tête dans le fleuve

Han-Keou, Chine. — L'hydravion monoplan du colonel et de Mme Lindbergh a chaviré dans le fleuve Bleu.... Outre les Lindbergh, il y avait à bord le docteur King, membre de la commission d'aide aux affamés chinois. Tous trois ont été repêchés par des marins du porte-avions britannique "Hermes".

Les deux Lindbergh et le docteur King devaient faire à bord du monoplane une nouvelle expédition dans la région inondée du lac de Tung-ting, pour l'organisation du secours aux inondés. Une aile a touché l'eau, comme l'hydravion virait.

Après le repêchage des trois occupants, l'hydravion a été hisse sur l'"Hermes" où l'on a constaté quune aile et que le fuselage étaient endommagés.

x

L'Alberta et la Saskatchewan dans le bureau de direction du C.N.R. MM. B. Horner et J. Ramsey

Ottawa. — L'hon. R. J. Manion, ministre des Chemins de fer et canaux, a annoncé que les provinces de la Saskatchewan et de l'Alberta seront maintenant représentées dans le bureau de direction du réseau national. Grâce à un arrêté ministériel M. R. Byron Horner, de Blaine Lake, Saskatchewan, et M. James Ramsay, d'Edmonton, Alberta, font maintenant parti du bureau de direction .

Lorsque les membres du nouveau bureau de direction des Chemins de fer Nationaux ont été choisis, en décembre dernier, le Dr Manion avait fait observer que le gouvernement ne pouvait pas alors inclure les deux provinces ci-haut mentionnées à cause des statuts qui limitaient le nombre des membres de ce bureau, mais que la loi serait modifié de telle sorte que ces deux provinces puissent y être représentées.

ANCIEN MANTREALAIS

Il fut élu à la Législature de l'Alberta en 1917 et président un temps de l'Association conservatrice provinciale du nord de l'Alberta. M. Ramsay est né à Michigan, en 1854 mais fit ses études dans le comté d'Oxford, en Ontario. Il a été dans les affaires tour à tour à Toronto, Montréal et Guelph avant d'aller habiter Edmonton en 1911. Ses connaissances générales des affaires qui se traitent dans l'est aussi bien que celle de l'ouest l'ont qualifié tout particulièrement pour la situation de directeur qu'on vient de lui offrir dans notre réseau national.

Ce qui eut lieu à la dernière session.

UN QUEBECOIS

M. Horner, représentant de la Saskatchewan, naquit adns la province de Québec, il y a quarante sept ans. Il s'occupe d'opérations de ferme depuis 25 ans. Il s'occupe aussi du commerce de bétail, et d'industrie laitière.

Il a été candidat conservateur aux élections provinciales de 1917 ainsi qu'à celles de 1929. Il est l efrère de M. S. M. Horner, député à la Législature de la Saskatchewan.

M. James Ramsay, qui représente l'Alberta, est un homme d'affaires en vue d'Edmonton et se trouve à la tête du magasin à rayons James Ramsay Ltd. Il s'est toujours occupé activement d'affaires municipales et fut échevin puis président de la Chambre de Commerce d'Edmonton.

x

Les nominations à Ottawa

UN MINISTRE DES FINANCES, UN SOUS-MINISTRE, LA COMMISSION DU TARIF, LA COMMISSION D'ENQUETE FERROVIAIRE, DES JUGES ET DES SENATEURS.

Ottawa. — C'est avec intérêt qu'on attend ici les nominations que M. Bennett et ses collègues devront bientôt faire. Il leur faudra choisir un ministre des finances, un sous-ministre des finances, les membres d'une commission du tarif, les membres d'une commission royale chargée d'enquêter sur la situation ferroviaire, un lieutenant-gouverneur pour la Nouvelle-Ecosse, tout cela sans tenir compte des juges, des sénateurs et des hauts fonctionnaires à nommer.

On ne croit pas que M. Bennett présente lui-même un autre budget et on tient pour certaine la nomination prochaine d'un ministre des finances à la suite de la déclaration du premier ministre à la dernière session. Personne ne semble savoir qui sera choisi comme ministre des finances. Il en est de même pour les trois membres de la commission du tarif qui a été créée à la dernière session. L'idée d'une enquête royale sur la situation ferroviaire a été bien accueillie de tout le monde, des compagnies de transport, et l'on croit que les membres qui la composeront seront nommés d'ici quelques semaines.

PIERRE L'ERMITE

Sa Peau, Sans Condition

A tous les petits de l'école laique, pour leurs frères de l'école libre.

Il est 4 heures du soir.

Il fait froid!... froid!... le froid de mars, particulièrement dur, et pénétrant, cette année, en montagne, à cause de la neige et des pluies continuelles.

Deux petit gosses sant là, sur la place du village. Autour d'eux, de la neige et de la neige, à moitié fondue, puis regelée.

Pour retourner jusqu'au hameau où ils habitent, il y a trois kilomètres de montées et de descentes.

Le vent souffle, âpre, faisant couler les yeux, bleuissant les joues.

Pour se réchauffer, les deux enfants battent la semelle, l'un contre l'autre.

—J'ai faim et froid!... murmure le premier, un petit pâlot; qui répond au nom de Jean.

—Moi aussi!... dit l'autre, qui s'appelle Louis... j'ai une faim... une faim de loup!...

—Seulement... toi!...

—Aussi, pourquoi que tu vas à l'école libre?... Sans quoi, on serait pareil!...

x x x

Pourquoi Jean allait à l'école libre...?

Mais, tout simplement, parce que ses parents étaient des chrétiens, issus de parents chrétiens, et qu'ils entendaient que leur fils fût élevé dans une école chrétienne, par un maître chrétien.

Ce sont des motifs nobles, ceux-là!... Et devant lesquels n'importe quelle âme tant soit peu élevée s'inclinera toujours avec respect.

Mais, de ce noble sentiment, les politiciens se gaussent; et les francs-maçons, expression de la haine infernale ici-bas, ajoutent:

"Qu'il claque donc de faim et de froid, le petit Jean, et tous ceux qui lui ressemblent!... Ca lui apprendra à fréquenter une école ou l'image abhorrée du Christ est sur les murs..."

C'est pour ce crime que Jean avait répondu: "Seulement... toi!

Il savait bien ce qu'il voulait dire, et son camarade le savait aussi. Et il en était même tout gêné.

x x x

En effet, la porte de l'école laïque s'ouvrit; une grosse femme apparut et, dans la neige qui recommençait à tomber, elle cria: "Louis"

Les deux enfants s'approchèrent, également affamés.

—Louis, seulement!.. Pas toi!.. Arrière!.. ou je te débarbouille la figure avec ma louche!..

La femme tendit au petit laique une gamelle, pleine d'une soupe aux lentilles, bien chaude et fumante.

Louis commença à manger...

Jean le regardait, les yeux pleurant de froid...

Ainsi l'avaient décidé trois cent quatre députés, dont beaucoup furent élus par des voix catholiques.. des députés qui se disent "Français" et font peindre sur les murs: Liberté, Egalité, Fraternité.

Sur les murs seulement...

x x x

La femme restait là, veillant à ce que Louis, de plus en plus gêné, ne passât pas le fond de sa gamelle à son petit camarade.

Tout d'un coup, l'indignation de l'enfant éclata:

—Pourquoi que Louis a de la soupe, et que moi je n'en ai pas?

—Parce que Louis va à la laique, et que toi tu n'y vas pas!... L'Etat ne donne de l'argent qu'à la laique.

—Mais, mon papa à moi, il a été tué à la guerre comme le papa de Louis...

—De ça, on s'en fiche complètement!

—Mais ma maman m'a dit que, quand on est venu le chercher, mon papa, pour aller se battre, on ne lui a pas demandé à quelle école il envoyait mes frères et soeurs!... On lui a, tout simplement, demandé sa peau, sans condition...

—Ferme ç!...

—Alors, pourquoi qu'on met des conditions pour la soupe, quand on n'en a pas mis pour le sang...?

—Ferme ça, moucheron, que je te réitère...

—Non... je ne fermerai pas!... Et quand notre député reviendra, et que je serai plus grand... je sais ce que j'y ferai, moi, au député, et maman aussi!.. .On lui criera qu'il n'est qu'un sauvage!... Et je lui ferai crier par mes camarades!... Et il faudra bien qu'on nous écoute!..

Il y a tant de soupe, dans la gamelle que Louis ne parvient pas à finir.

Alors, pris! de pitié, il va faire le geste redouté de la passer à son infortuné compagnon.

Mais la femme ne veut pas être compromise, et elle tire si vivement la gamelle que le restant de soupe tombe à terre, où les poules et le chien se précipitent pour la happer.

—Du coup, Jean se met à pleurer:

—Maman a lu que ce M. Herriot, il aimait bien les bêtes. C'est rudement dommage qu'au lieu d'être un petit Français dont le papa a été tué à la guerre, je ne sois pas un chien ou un cochon!... Il me laisserait peut-être manger le fond de casserole des autres!...

La neige tombe, de plus en plus serrée.

Dans l'âpre bise du soir, et par les sentiers incertains et patouilleux, les deux enfants, boutonnant leurs capuchons, commencent à dévaler les trois kilomètres qui les séparent du lointain hameau, où deux pauvres veuves de guerre les attendent.

Mais, l'un de ces enfants a le ventre plein. Il est de l'école laique.

L'autre a le ventre vide. Il est de l'école libre.

Ah oui... les sauvages!...

VIENT DE PARAITRE.

"LA CHAIR DECEVANTE

roman, par *Jovette-Alice Bernier*

Tel est le titre du deuxième roman qui vient de paraitre aux *Editions Albert Lévesque*, dans la série "Les Romans de la jeune génération".

Tout comme Mlle Eva Senécal, avec son roman "Dans les ombres", Mlle Bernier, jeune poétesse, débute dans le roman psychologique. Mais alors que Mlle Senécal fait de l'héroique résignation d'une jeune femme le dénouement de son récit, Mlle Bernier en fait le mobile et nous révèle ainsi les nombreux sacrifices que son héroine accepte pour conserver intacts dans sa vie les sentiments de l'amour et du devoir.

Cette évocation de l'amour maternel esquissée en traits vigoureux dès le début de l'ouvrage, prend toute sa vigueur quand l'héroine, après avoir goûté des jours heureux mérités, se heurte à des tribulations aussi cruelles qu'imprévues. C'est alors que le récit s'élève, tout naturellement, jusqu'au pathétique. Et si la jeune femme ne peut résister à tant de déceptions, c'est qu'un courage humain est impuissant parfois à supporter les malheurs qui ne cessent de s'acharner à lui.

Le style de Mlle Bernier est concis et vigoureux; ses descriptions brèves et évocatrices. Le récit est trépignant de vie. Les événements se succèdent avec l'âpreté de l'inattendu et les réflexions de l'auteur, mêlées à l'intrigue, rendent cette étude, subtilement observée, digne de l'attention des mères et des jeunes filles soucieuses de leur bonheur.

"La chair décevante", volume de 150 pages, orné d'une gravure sur bois de Mlle Alyne Gauthier, se vend $0.75 l'exemplaire chez l'éditeur, à la Librairie d'Action Canadienne-française, 1735 rue St-Denis, Montréal, et dans toutes les librairies bien assorties.

x

L'Actualité économique

La livraison d'août-septembre de l'"Actualité Economique" vient de nous arriver. M. Georges Blondel, professeur à l'Ecole des sciences politiques de Paris, consacre un article très intéressant à "La crise et les embarras actuels de l'Allemagne". M. Charles Gagné, professeur à l'Ecole d'Agriculture de Ste-Anne de la Pocatière, signe de son côté un article sur l'"Etude et l'enseignement de l'économie rurale aux Etats-Unis", cependant que M. Georges de Leener, professeur à l'Université de Bruxelles, étudie longuement "Le rôle de la distribution des marchandises en temps de crise". M. François Vézina, professeur à l'Ecole des Hautes Etudes commerciales de Montréal, donne un premier article sur "Le régime soviétique", étude objective, d'apres les écrits les plus récents, du régime économique de la Russie. Enfin, nous signalons tout particulièrement l'article de M. F.-F. Legueu, de la Société d'Etudes et d'Informations économique de Paris, sur "La défense et l'illustration de l'étalon-or". La suspension, au cours des derniers jours en Angleterre et dans les divers pays d'Europe de l'étalon-or confère à cet article qui résume clairement la question si complexe et si controversée de l'or, une vive actualité. A signaler également la deuxième chronique de M. Valmore Gratton, licencié en sciences commerciales, sur "La conjoncture éonomique du Canada", chronique qu'illustrent de nombreux graphiques, montrant la situation actuelle de diverses branches de la production et du commerce dans notre pays.

La chronique "Faits et Nouvelles" comporte une série de petits articles sur "la Consolidated Paper Corporation," "Le tourisme au Canada en 1930", "Le traité de commerce canado-australien', "Le traité de commerce entre les Etats-Unis et la Pologne'.

Sous le titre général "A travers les revues" nous relevons une série d'articles et de résumés d'article empruntés aux revues européennes, sur "La clause de la nation la plus favorisée, l'assurance-crédit, la production de pétrole en 1930, la crise économique et ses causes".

Comme d'habitude le fascicule se ferme sur une abondante et très intéressante bibliographie.

Organe officiel de l'Ecole des Hautes Etudes commerciales et seule revue du genre publiée en langue française en Amérique l'"Actualité Economique" est en vente dans les principales librairies de la province, 25c l'exemplaire, $2 par année.



Annonces Classifiées

Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce: sinon elle ne sera pas insérée.

TARIF: .... 2 sous par mot
Minimum, 50 sous par insertion

A VENDRE A PRINCE-ALBERT
Atelier de barbier, 3 chaises, bien équippé, dans le meilleur endroit de la ville, $1,800. $800 comptant. Balance à bas termes. Prendra auto en échange. S'adresser à boite L. A. du Patriote 31-?

BELLE FERME de 315 acres, près de Prince-Albert, 1½ milles de l'école, 150 acres cassés. Bonne bâtisses, eau courante à l'année, à échanger pour de jeunes animaux. Emile Leclerc, 809-14e rue Ouest, Prince-Albert, Sask 31-35-p.

TABAC! TABAC!
TABAC naturel canadien, 12 variétés. TABAC haché, mélange doux exécuté sur commande. Cigares différentes marques.
Liste de prix et échantillons 1-20 16e. Un joli hachoir à tabac donné gartis avec toute demmande de 100 livres et plus, valeur $1.00. Adressez: J. J. Gareau et Fils, Saint-Roch-de-l'Achigan, Qué. 13-38-C

La récolte de ginseng au Canada

Il s'est produit au Canada l'année dernière quelque 45,000 livres de ginseng, représentant, aux prix de vente pour l'exportation, une valeur de $370,000, et la presque totalité de cette récolte a été cultivée dans le voisinage de Waterford, Ont. Il y a quelque vingt producteurs de ginseng dans ce district, et leurs jardins couvrent une étendue totale d'environ 45 à 50 acres. Un bon rendement moyen pour le ginseng est de 2,000 livres par acre et dans des conditions normales, le prix d'exportation est en moyenne de $12.50 la livre soit $25,000 par acre. La culture du ginseng n'est pas sans risques; ses ennemis sont la rouille et la pourriture. Ce n'est que cinq ou six ans après la plantation que la racine atteint la grosseur voulue pour pouvoir être vendue. La Chine est à peu près le seul débouché pour le ginseng. Le nom de la plante vient du chinois; il signifie "forme d'homme" et il décrit la forme de la racine fourchue. Elle est très estimée par les Chinois pour ses prétendues qualités médicinales.

—Ministère de l'Agriculture, Ottawa.

Avis:

$1,200 en primes

La semaine dernière, nous avons publié l'annonce de la fameuse "Vente", organisée par les principaux marchands de la ville de Prince-Albert. (City Wide Sale of Prince Albert).

Nous aimerions — puisque le *Patriote* participe au mouvement — en faire bénéficier nos clients et abonnés.

D'après l'entente conclue entre les marchands susdits, toute personne, achetant chez les maisons commerciales mentionnées sur la liste que nous publions en page 3, reçoit, pour chaque dollar versé en paiement de n'importe qu'elle marchandise, un billet. L'acheteur y inscrit son nom et son adresse, le dépose dans l'urne en ayant soin de garder le talon.

La "Vente" terminée, aura lieu le tirage de prix suivants:

1er prix $300.00 2ième prix $150.00 3ième prix $100.00 et 37 prix de plus petits montants

Conséquemment, ceux qui verseront de l'argent au *Patriote* soit pour abonnements soit pour impressions, recevront autant de billets que de dollars déboursés. Nous inscrirons leur nom et adresse sur les billets, les déposerons pour eux dans la boîte du *Patriote* et leur enverrons le talon.

LE COMMUNISME

Par le R. P. Archambault S. J.

L'Ecole sociale populaire de Montréal, dirigée par le R. P. Archambault, S.J., a commencé une campagne contre les doctrines communistes. Aux nombreuses publiations qu'elle répand dans le public, elle a ajouté des conférences irradiées, grâce à la bienveillante collaboration du poste C K A C de Montréal. Nous publions aujourd'hui la conférence donnée à la radio par le R. P. Adélard Dugré, S.J., le 18 avril 1931.

Grâce aux Russes, le communisme est à l'ordre du jour, même dans notre pays. Ce soir, oublions un peu les Russes et parlons du communisme en général.

Car le communisme existait bien avant le bolchévisme. Il y a plus de cinquante ans qu'on le réfute dans nos classes de philosophie.

Le communisme, en effet, c'est le socialisme intégral, poussé jusqu'à ses dernières conséquences. Préparée par la théorie du contrat social de Jean-Jacques Rousseau, la doctrine socialiste fut élaborée au cours du XIXe siècle et reçut sa forme la plus complète du sociologue allemand Karl Marx, mort en 1883.

Le dogme principale du communisme consiste à nier aux individus le droit de propriété, pour le réserver à l'ensemble des citoyens. "Tout appartient à tous", disent les communistes; la propriété personnelle est un vol par lequel un individu accapare ce qui appartient à tout le monde.

En vertu de ce principe, les communistes cherchent à généraliser partout l'emprise de l'Etat sur les moyens de production. En Angleterre, par exemple, ils ont souvent réclamé l'étatisation de tous les moyens detransport: chemins de fer, chars urbains, marine marchande; ils ont même demandé à l'Etat de s'emparer des mines de fer et de charbon, d'exploiter lui-même les grandes aciéries et les grandes filatures.

En Russie, les communistes rêvent de réaliser jusqu'au bout le plan de Karl Marx. Non seulement les mines, les puits de pétrole, les forêts, les usines et les moyens de transport sont aux mains de l'Etat, mais on n'a pas reculé devant le socialisme agraire, qui s'empare de la terre de l'agriculteur et la lui fait exploiter au bénéfice du public.

On va plus loin. Vous n'ignorez pas, en effet, que les bolchévistes nient à l'homme le droit d'avoir une femme, nient à l'enfant un droit particulier aux soins de sa mère. "Tout appartient à tous", répètent-ils.

Voilà le communisme poussé jusqu'à ses dernières conséquences.

Que penser de cette théorie?

Pour mieux la juger, transportons-la dans des domaines qui nous sont familiers.

Voici une famille pauvre où les enfants n'ont pas, comme les riches, leurs instruments de jeu. Que vont-ils faire? Se passer de jouer? Non. Ils vont se fabriquer des jouets. Avec des débris de caoutchouc et des bouts de ficelles, les petits garçons se feront des balles; avec des bâtons ils se feront des moineaux, avec des feuilles de tôle et des douelles de vieilles barriques, il se feront des traineaux pour glisser dans nos côtes.

Demandez à ces enfants à qui appartiennent ces jouets. Sans avoir étudié la philosophie, ils vous diront, comme tous les philosophes catholiques, que ces jouets leur appartiennent, parce que c'est eux qui les ont fabriqués, que c'est le fruit de leur travail. Le communiste, lui, pour être logique, devra dire que ces jouets appartiennent à tout le monde.

Montons plus haut. Voici un ouvrier, un explorateur, un colon, un chasseur. Sur une terrain qui n'ap partient à personne, avec du bois que personne ne réclame, il se construit une cabane. A-t-il le droit d'y habiter à l'exclusion de tout autre? Nous disons: oui; logiquement le communiste doit dire: non.

Mais voici que cet ouvrier ajoute un étage à sa cabane. Un locataire se présente: le bâtisseur a-t-il le droit d'exiger une rétribution pour lui laisser occuper le haut de son logement? Nous disons: oui; le communiste dirait: non, parce que, d'après lui, un homme a droit, tout au plus, à ce dont il a besoin. Or, on n'a pas besoin de deux étages pour habiter tout seul.

Poussons plus loin. Le bâtisseur se marie, il a des enfants, il meurt. Après sa mort, un communiste se présente et veut occuper sa maison. Toute la famille se soulève: "Cette maison est à nous, protestent les enfants; notre père nous l'a laissée." Ont-ils raison? Nous disons: oui; le communiste dirait: non, car il n'admet pas le droit à l'héritage.

Tout ce que nous venons de dire d'une cabane à la lisière du bois est également vrai d'une maison de dix étages en plein coeur de Montréal, d'une usine, d'un chemin de fer.

Autre supposition: nous sommes au Nord-Ouest canadien, avant 1870.

La terre n'est à personne. Les Indiens et les Métis y chassent dans la plaine les grands troupeaux de bisons. Or, voici qu'un évêque clairvoyant et des missionnaires avisés, un Mgr Taché, un curé Ritchot, des Pères Oblats, conseillent aux Métis de se choisir des champs pour la culture d'y construire des maisons. Les Métis obéissent, encerclent d'un trait de charrue des terres de grandeur raisonnable et les cultivent. Ces terres sont-elles à eux? Nous disons: oui; les communistes diraient: non!

Voilà donc notre doctrine sur le droit de propriété: nous disons que c'est un droit naturel, qu'il répond aux instincts de notre nature comme aux dictées de notre raison, qu'il est nécessaire au développement normal de l'humanité, qu'il est voulu de Dieu pour stimuler l'ardeur au travail, pour assurer la paix sociale, la subsistance présente et future des individus et des familles.

Deux titres primordiaux donnent le droit de propriété: le travail, l'occupation ou prise de possession d'un bien qui n'appartient à personne. Les titres secondaires sont le don, l'achat, l'héritage.

Le travail donne, sur l'objet fabriqué, un droit réel, mais rarement exclusif. D'ordinaire, en effet, le travail de l'ouvrier ne donne pas a l'objet toute sa valeur. La matière première est estimable à prix d'argent. De plus, dans la grande industrie, il faut des plans, des modèles, une machinerie considérable, des ateliers, surtout des débouchés pour la marchandise. Tout cela exige de la coopération, des risques, des capitaux, qui doivent être rémunérés.

Pour démêler tous les droits sur l'objet, le principal coopérateur achète d'ordinaire les droits des autres et nous avons le régime du capital et du salariat. C'est la collaboration de tous, pour le plus grand bien de tous.

Les communistes veulent un partage égal des responsabilités et des profits dans les entreprises de production: fatalement ils aboutissent à des conséquences injustes et désastreuses.

En effet, le travailleur n'est pas, par eux, rémunéré selon son mérite. Tous ont part égale, même salaire. L'ouvrier habile et diligent ne reçoit pas plus que le paresseux et l'incompétent. De plus, le communisme fait disparaître le plus efficace stimulant qui soit offert à l'honnête homme, l'espoir d'un gain qui lui permettra d'épargner, d'assurer son avenir et de fonder un foyer à labri de la misère.

Sous le régime communiste, on ne peut plus avoir cette saine ambition qui pousse l'homme à se perfectionner dans sa profession, à mener une vie sobre, à économiser, à tenter des entreprises bienfaisantes, dans l'espoir de s'assurer l'aisance et la considération de ses concitoyens. Les communistes, en effet, ne veulent pas que les meilleurs et les plus habiles s'élèvent au-dessus des autres, ils ne veulent pas de propriétaires, ils ne veulent pas qu'on possède et qu'on accumule en vue de l'avenir.

Songez aux révoltes intimes de l'agriculteur qui se voit ainsi enlever la propriété de la terre ancestrale et le surplus de ses récoltes. Son premier mouvement sera de ne pas travailler pour le bénéfice des autres, de récolter juste ce qui lui est nécessaire pour lui et sa famille. C'est ce qu'on vit en Russie, où la grève des cultivateurs amena la terrible famine de 1921.

Quel intérêt l'agriculteur aurait-il à fertiliser le sol, à drainer les champs, à améliorer ses troupeaux, à augmenter sa production, si l'Etat lui enlève sa récolte dès qu'elle est finie? C'est la routine et l'incurie qui remplaceront tout de suite l'esprit de travail et de progrès.

Ainsi le communiste, en supprimant l'appât du gain, supprime l'émulation et favorise la médiocrité. Pour réussir, il devrait d'abord rendre tous les hommes parfaits, faire disparaître les vices de notre nature, combattre la paresse, l'ivrognerie, l'inconstance... Vous savez qu'il a bien d'autres soucis.

Au fond, le communisme poursuit un rêve impossible: l'égalité de tous les hommes. Ne pouvant s'élever, le communiste veut rabaisser les autres et par là tout niveler. Il n'y réussira pas, car les hommes ne sont pas égaux. Nous en avons constamment la preuve sous les yeux.

Voyez, par exemple, une classe de tout petits, dans nos écoles. Au début de l'année, ils paraissent tous égaux, ils ne savent rien. Un mois plus tard, les différences éclatent; il y a déjà des premiers et des derniers, des têtes et des queues. Les uns sont plus vifs, plus appliqués, plus attentifs; d'autres sont lents, distraits ou dissipés.

A l'atelier, c'est la même chose. Vous rencontrez toujours des ouvriers adroits, diligents, qui réussissent partout, et vous en rencontrez de gauches, de faibles, de malades, de fainéants, qui semblent nés pour la malchance et pour la banqueroute. Et puis les aptitudes varient, l'âge varie, l'apprentissage n'est pas le même; puis il y a des travaux difficiles que tous ne peuvent pas faire, d'autres que personne n'aime à faire. La diversité est partout, l'égalité ne se trouve nulle part. Seule une insupportable tyrannie, un incroyable aveuglement peut vouloir mettre tout le monde sur le même pied. Si vous donnez à tous un traitement égal, ce ne sont pas les médiocres que vous encouragerez, ce sont les bons que vous découragerez.

Avant de terminer, il faudrait dire un mot de la grande objection des communistes: il y a des riches trop riches et des pauvres trop pauvres.

Le temps ne me permet pas de justifier la Providence divine, qui a certainement voulu les inégalités de fortune. Ce que je veux dire, cependant, c'est que le moyen d'enrichir les pauvres n'est pas d'appauvrir les riches. Souhaitons plutôt que tous les riches soient de bons riches, conscients du rôle qu'ils doivent remplir pour le bien de la société, ayant assez de détachement pour s'en acquitter de grand coeur.

Et puis, disons sans crainte que les riches sont nécessaires au bien général. Comment nos grandes entreprises de chemins de fer, de canaux, d'électrification, auraient elles pu réussir s'il ne s'était trouvé des hommes capables de les comprendre, disposant de ressources suffisantes pour les mener à bon terme?

Au fait, que reproche-t-on actuellement aux riches? C'est de ne pas donner d'ouvrage aux pauvres malgré la crise du commerce. Mais pour faire travailler à perte et accumuler les déficits, on ne réfléchit pas qu'il faut des réserves considérables, qu'il faut des riches très riches.

Concluons en reconnaissant les bienfaits, non pas de ce qu'on appelle avec tant d'aigreur le régime capitaliste, mais de ce que nous appelons, nous, le droit de propriété, par opposition au communisme. Efforçons-nous de grandir dans la classe ouvrière et dans la classe bourgeoise, le prestige du propriétaire. Cultivons chez tous, chez les jeunes gens en particulier, l'ambition de posséder leur maison, d'y être chez eux, d'y établir une famille jouissant d'une noble indépendance. C'est l'assise le plus solide qu'on puisse donner à une nation saine et pacifique.

M. HOUDE FUSTIGE LE COMMUNISME

UN ORATEUR, PARLANT AUX OUVRIERS DES USINES ANGUS, FAIT L'ELOGE DES DOCTRINES DE MOSCOU, ET M. CAMILIEN HOUDE LE MET BIEN VITE A SA PLACE.

LA POPULATION SAINE DE QUEBEC

Montréal. — L'assemblée des employés des usines Angus, tenue à la salle de l'Assistance publique, a failli dégénérer en bagarre, et n'eut été l'attitude prise par le maire Houde, un protagoniste des doctrines subversives du communisme aurait eu à regretter fort amèrement les paroles de sédition qu'il venait de prononcer, après que le maire eut fait appel aux meilleurs sentiments des ouvriers présents pour leur demander de trouver, dans la paix et la concorde, une solution au problème grave créé par la fermeture des usines locales du Pacifique Canadien.

En effet, M. Houde venait de terminer son discours, devant la foule qui remplissait la salle, foule composée exclusivement d'ouvriers employés à ces usines, lorsque surgit de quelques coins un cri réclamant un orateur de langue anglaise; un individu qui plus tard donnait à la police le nom d'Alex. Gault, vint sur l'estrade; dès ses premières paroles il se réclama de la doctrine intégrale de Karl Marx et préconisa les principes qui sont à la base même du communisme de Moscou. Il dénonça violemment ce que, chez les partisans du soviétisme, on appelle le capitalisme, et déclara que c'est par la force que les ouvriers devraient amener ce dernier à leur donner tout ce qu'ils revendiquent, et il les invita à manifester au square Victoria.

M. HOUDE PROTESTE

Gault n'avait pas eu le loisir d'aller bien loin dans l'énoncé de ses doctrines que déjà des cris s'élevèrent dans la salle pour le faire taire; ce fut pis encore lorsque le maire Houde se leva pour protester contre de telles paroles. Il assura à ses auditeurs qu'il ne croyait pas venant à l'Assistance publique, devoir entendre développer des théories aussi avancées et écouter des cris aussi farouches en faveur de la guerre sociale.

"Celui qui vient de parler, dit M. Houde, vous a prêché la violence et vous a recommandé l'émeute et la révolution comme remèdes aux maux sociaux dont souffre le monde entier. Cependant je crois que ce n'est pas en s'assemblant au square Victoria, en assommant les chefs des grandes industries ni en brisant les vitres à l'hôtel de ville que vous pourrez trouver du pain pour vos femmes et vos enfants.

"S'il m'advient de rencontrer, dans des circonstances semblables, un orateur de la même trempe que celui qui vous a parlé il y a un instant, ajouta le maire, je puis vous assurer que je lui ferai son affaire moi-même, et sans l'aide de personne".

L'EMPRISE DU COMMUNISTE ICI

Et s'adressant directement à Gault, qui se trouvait encore dans la salle, entouré d'un groupe d'amis, M. Houde lui demanda en anglais, après avoir appris que cet individu n'est au pays que depuis peu, ce qu'il est venu faire ici, et si c'est sa manière de remercier les Canadiens pour leur hospitalité que de tenter de soulever la masse en lui prêchant le communisme.

"Ce n'est pas au Canada, ni surtout dans la province de Québec que vous pourrez réussir dans votre triste besogne, continua M. Houde. Ce n'est pas au sein de notre population foncièrement chrétienne et profondément attachée à ses principes religieux que vous pourrez réussir à fomenter des désordres et à bannir le nom de Dieu. Nous sommes sincèrement croyants, et si nos idées ne vous plaisent pas, vous pouvez aisément nous rendre service en quittant le pays, et aussi vite que vous le pourrez."

C'est alors que la foule se mit à crier: "Dehors! Dehors! Sortez-le! C'est un bolchéviste!"

APPEL AU BON SENS

M. Houde termina par un appel au bon sens populaire, et en demandant à son auditoire si c'est en écoutant le cri de guerre sociale lancé par les propagandistes de Moscou que l'on pourra règler les problèmes qui se dressent actuellement devant le monde entier, et si ce n'est pas plutôt en ayant recours à l'union de toutes les classes et à l'action loyale de la classe ouvrière surtout que se trouvera la solution la plus juste, la plus équitable et la plus rapide.

A l'issue de l'assemblée, Gault fut arrêté par deux détectives et amené au poste sous l'accusation d'avoir prononcé des paroles séditieuses.

x

Divers

A la S. D. N.

Une trêve des armements

L'ASSEMBLEE DE LA SOCIETE DES NATIONS S'AJOURNE APRES AVOIR MIS CE PROJET EN BRANLE — LE CONSEIL DE LA SOCIETE RESTE EN SESSION POUR ETUDIER LE CONFLIT AU SUJET DE LA MANDCHOURIE

Genève. — La douzième assemblée de la Société des Nations s'est ajournée après avoir mis en branle un projet de trêve d'armements qui commencerait le 1er novembre. Le conseil de la société reste toutefois en session, pour étudier le conflit de la Chine et du Japon en Mandchourie.

La trêve proposée durerait un an à compter du 1er novembre. Elle affecterait les pays qui participeront à la conférence de désarmement en 1932. Dans le voeu qu'il a formulé pour demander au conseil de la société de proposer la trêve, le comité de désarmement dit qu'il s'agit pour les gouvernements de prouver leur profond désir d'assurer le succès d'efforts destinés à raffermir et à organiser la paix. Il a demandé au conseil d'inviter les gouvernements à faire connaître leurs réponses avant le 1er novembre.

La proposition de trêve est une espèce de compromis entre une proposition de l'Italie et des objections du Japon. La Grande-Bretagne et les Etats-Unis sont prêts à suspendre un an la fabrication de nouveaux armements, mais le Japon s'oppose à la trêve et la France n'a pas encore révélé son attitude.

x

Laval aux Etats-Unis

LE PRESIDENT S'EMBARQUERA POUR LES ETATS-UNIS TOUT PROBABLEMENT LE 16 OCTOBRE SUR L'ILE DE FRANCE. INVITATION FORMELLEMENT ACCEPTEE.

Paris. — Les amenités concernant la visite en perspective du président Laval, de France, comme hôte du président Hoover à Washington, furent officiellement réglées quand le Cabinet donna son consentement unanime et l'invitation fut formellement donnée par l'ambassadeur américain acceptée par M. Laval.

La date exacte du départ du président du cabinet français n'a pas encore été fixée, mais il s'embarquera tout probablement le 16 octobre sur l'île de France et demeura aux Etats-Unis pendant six jours.

Un communiqué officiel dit: "Les ministres sont unanimes en faisant part de leur appréciation de la grande signification de l'invitation, à laquelle le président répondra favorablement."

Tout en discutant la visite en perspective avec M. Laval, M. Edge lui présenta, ainsi qu'à quelques-uns de ses collègues, des encriers en argent comme souvenirs de la part qu'ils prirent dans les négociations en juillet dernier, au sujet de la proposition du président Hoover concernant le moratoire sur les dettes de guerre.

Les cadeaux étaient de MM. Edge et Mellon, ce dernier étant secrétaire de la Trésorerie. A part M. Laval, ceux qui en reçurent furent le ministre des affaires étrangères Briand, le ministre des Finances Flandin et le ministre du Budget Pietri.

Washington. — L'invitation formelle présentée par les Etats-Unis au président Laval exprimait le point de vue qu'une visite personnelle pour s'entretenir avec le président Hoover serait d'une grande valeur.

"Agissant selon les ordres reçus du secrétaire d'Etat", disait l'invitation présentée au président du Cabinet par l'ambassadeur Edge à Paris, "J'ai l'honneur de vous dire que le Président croit qu'une telle occasion pour une rencontre et une discussion personnelle serait de la plus grande valeur."

x

Etudiants canadiens

Ottawa. — D'après un bulletin de la statistique fédérale on compte dans les institutions universaires du pays plus de 73,315 étudiants des deux sexes. Dans la province de Québec on compte 30,627 étudiants dans ces universités et les collèges classiques. L'Université de Montréal avec ses collèges affiliés groupe 12,409 dont 4,799 femmes. L'Université de Québec en groupe 11,124 et l'Université d'Ottawa 2,102.

x

Etudiants américains

Washington. — Le recensement fait voir qu'il y a actuellement moins de jeunes et plus de gens âgés aux Etats-Unis qu'il y a une dizaine d'années. La population des Etats-Unis indiquée par le recensement est de 122,775,046 habitants. Les jeunes de 19 ans ou moins sont au nombre de 47,608,991, soit 38,8 pour cent de la population. Les gens de 25 à 44 ans sont au nombre de 36,152,869. Il y a 28,142,808 personnes de 45 ans ou plus.

x

Un timbre de dix sous à l'éffigie de Cartier

M. J. O. Labrecque, homme d'affaires et philatéliste bien connu, de Montréal, vient de recevoir d'Ottawa un nouveau timbre de dix sous, à l'effigie de sir Georges-Etienne Cartier.

"J'avais protesté, nous dit il en nous communiquant la nouvelle, auprès d'un ministre canadien-français contre le fait que dans la série des timbres emis pour commémorer le soixantième anniversaire de la Confédération canadienne la figure de Cartier avait été ignorée. Cet oubli ou cette omission est enfin réparé. On a le droit de s'en réjouir, car c'était fausser l'histoire que de laisser dans l'ombre celui qui joua le rôle de tout premier plan dans l'adoption du pacte confédératif."

x

Bien sûr.

—Dis-moi qui tu hantes, je te dirai qui tu es!

— J'ente des pommiers sur des abricotiers.

— Alors, tu es pépiniériste!...

: : AGRICULTURE - - ELEVAGE : :

Magnifique éloge de la profession agricole

S. E. MGR CASSULO, DELEGUE APOSTOLIQUE, EN FAIT L'ELOGE DURANT SA VISITE A L'INSTITUT D'OKA.

LE CULTIVATEUR INSTRUIT

Dernièrement Son Excellence Mgr Andrea Cassulo, délégué apostolique du Canada, prit quelques jours de repos à la Trappe.

Au cours d'une réception en son honneur S. Ex. Exprima toute sa satisfaction de se trouver au milieu de tout le personnel de cet Institut Agricole d'Oka, dont la réputation, dit-il, "s'étend non seulement dans tout le Canada, mais encore dans les pays lointains. Après un long travail d'une année, cherchant un lieu de repos pour des vacances honorablement gagnées, je tournai les yeux vers cette hospitalière abbaye d'Oka, son cher abbé que j'estime et vénère depuis longtemps, et ses pères et frères dont j'apprécie hautement la vie de prière et les oeuvres agricoles. En parcourant le Canada d'un océan à l'autre, il m'est toujours agréable de visiter les fermes expérimentales et d'admirer le travail qui s'y accomplit, et je me dis que le jour où toutes les fermes du Canada seront exploitées sur le modèle des fermes expérimentales, y compris celle dont j'ai le plaisir de parcourir, ces jours-ci, les divers départements l'un après l'autre, alors, le Canada sera le pays le plus riche et le plus prospere du monde. Mes chers élèves, ayez une grande estime de votre profession d'agriculteurs; croyez-moi, c'est la plus noble qui existe, et vous savez avec quels accents les poètes les plus fameux en ont chanté les gloires. Après deux mille ans, notre immortel Virgile reste encore le poète le plus vrai, le plus goûté de tous, professeurs et élèves. Vous êtes dans la belle période de votre vie, celle où l'on emmagasine des provisions pour l'avenir songez-y, préparez-vous pour être des agriculteurs instruits, car aujourd'hui la science agricole est plus utile que jamais. Préparez vous donc ici pour faire aimer plus tard cette belle terre canadienne autour de vous dans chcune de vos paroisses et dans les positions que vous aurez à remplir."

—x—

INDUSTRIE LAITIÈRE

LA QUALITE A SON POIDS DANS LA PRODUCTION DU LAIT

Un bon lait propre est une grande richesse pour tout fabricant de fromage. Ce n'est qu'avec un tel lait qu'on peut fabriquer le fromage de qualité No 1. Ce n'est qu'avec la crème de première qualité qu'on peut fabriquer le beurre de choix. Dans les grandes et les petites villes où la pasteurisation du lait n'est pas à l'ordre du jour, on doit exercer le plus grand soin à la production du lait destiné à la consommation humaine afin qu'il soit exempt de bactéries nuisibles. Un seul lot de lait, surchargé de bactéries délétères peut produire un lait caillé "gazeux" — bête noire de tous les fabricants de fromage — la rancidité du fromage, la moisissure du beurre, et donner au lait une saveur désagréable. Les produits de choix rapportent les plus hauts prix. On n'obtient des produits de choix, cependant, qu'au moyen de lait de qualité supérieure, non gazeux, et de saveur excellente. C'est ce que dit W. F. Stephen Secrétaire du Conseil National Canadien d'Industrie Laitière.

A ce sujet, voyez ce que dit le Professeur J. L. Samais, une autorité bien connue en industrie laitière:

"Le gaz dans le lait, le lait caillé ou le fromage, est produit par les bactéries ou levure, qui sont des petites plantes vivantes, si menues qu'elles ne peuvent être vues à l'oeil nu, et seulement qu'à l'aide du microscope.'

"Ces plantes, bactéries et levure, sont aussi nombreuses que les herbes des champs. Elles sont presentes en grand nombre sur la terre, dans les grains de poussière en mouvement, et les microbes producteurs de gaz se rencontrent innombrables dans le fumier, soit dans les intestins de la vache soit sur la terre. La poussière, de la basse-cour, que soulève le vent, en contient une multitude. Ils se développent rapidement dans tout endroit humide et chaud, tel que dans la traite des vaches, afin qu'il ne se glisse pas de bactéries dans le lait. Presque chaque chaudière de lait chaud contient quelques bactéries, et un fermier ou un serviteur peu soigneux peut en laisser s'introduire une quantité de toutes sortes, soit microbes producteurs d'acide lactique, ou bien d'autres encore."

"Le deuxième point important est d'empêcher les bactéries qui se trouvent dans le lait de s'y développer. Elles sont susceptibles de doubler en nombre dans une demi-heure, dans des conditions favorables, comme par exemple dans le lait chaud. Par conséquent, le lait doit être refroidi aussitôt que possible après la traite à une température telle que les bactéries ne puissent que se développer lentement ou pas du tout. En se servant de l'eau de puits pour refroidir le lait dans les réservoirs réfrigérants, on peut assez facilement le refroidir à 60 degrés, ou même à un etempérature plus basse. En faisant usage de glace, on abaissera davantage la température. Les bidons de lais entourés d'eau dans un réceptacle couvert, resteront froids toute la nuit, et les bactéries ne s'y développeront pas facilement."

Notes Agricoles

La vente du bétail canadien en France

Ottawa. — Dans un câblogramme envoyé par M. Hercule Barré, commissaire du commerce du Canada à Paris, le ministère du commerce est informé que le "Minnetonka" est arrivé à Havre avec la première consignation de bétail canadien pour la France. La traversée d'Halifax a été faite en dix jours. Des vues cinématographiques de l'embarquement ont été envoyées à Paris pour être publiées en France, dans l'intérêt de cette branche de l'agriculture du Canada.

—x—

Quand faut-il couper les échantillons

A quelle époque faut-il couper les céréales que l'on veut envoyer aux expositions? L. H. Newman, le Céréaliste du Dominion, fait remarquer que la majorité des exposants préfèrent laisser la récolte mûrir entièrement sur pied avant de couper. L'époque de la coupe dépend surtout de la localité et de la saison. A la Ferme expérimentale centrale à Ottawa, et sur les Fermes annexes, on a généralement pour habitude de laisser mûrir la récolte sur pied parfaitement avant de faire la coupe. Le grain récolté sèche mieux et a généralement une meilleure couleur lorsqu'on le met par petites moyettes. Il faut protéger ces moyettes contre la pluie pour empêcher que le grain ne germe et ne perde sa couleur.

—x—

Plants en pot au Canada

Le Ministère de l'Agriculture vient de recevoir d'une firme de producteurs de plantes de Vancouver l'avis qu'elle fait actuellement une expédition d'un wagon complet de quelque 15,000 spécimens de plants en pots à l'un des plus grands fleuristes du district de Toronto. Cette charge se compose de dracaenas, crotons, aspidistras, palmiers et fougères. Il faut pour cela l'un des plus grands wagons que la compagnie de chemin de fer peut fournir. Cette nouvelle est spécialement intéressante, car cette expédition ouvre une nouvelle phase dans l'initiative canadienne; jusqu'ici, en effet, les plants en pots sont venues presque entièrement de pays étrangers.

La découverte d'une nouvelle mauvaise herbe

Le rapport annuel du Service de la botanique du Ministère fédéral de l'agriculture contient une note intéressante au sujet de la découverte d'une nouvelle mauvaise herbe nouvelle du moins pour le Canada; c'est le pétasite commun, petasites vulgaris, Hill. Cette mauvaise herbe était assez commune dans l'Ancien Monde, mais elle a fait son apparition dernièrement par petites touffes à trois points différents du bas de la vallée Fraser, C.-B. En autant qu'on le sache, elle n'avait jamais encore été trouvée sur le territoire canadien.

Un point également intéressant à noter c'est que le cresson velu a fait son apparition à Ottawa. C'est la première fois que cette mauvaise herbe se répand dans l'est de l'Ontario, et elle a été rarement trouvée à l'Est des Prairies.

Surveillez la maturation du fromage pendant les mois d'automne

Le Dr J. A. Ruddick, le Commissaire fédéral de l'industrie laitière, appelle l'attention des fromages sur le fait qu'il est très important de maintenir de bonnes températures pour la maturation du fromage fabriqué pendant l'automne et spécialement en octobre et novembre. Il ne faut jamais laisser la température des chambres de maturation tomber au-dessous de 60 degrés F., et les fromages devraient être retournés tous les jours. Un feu dans la chambre de maturation tient l'air plus sec et donne aux fromages une meilleure croûte, tout en maintenant la température voulue.

Prévisions de la récolte de pommes

Le rapport No 4 pour 1931 de la récolte de fruits et de légumes que vient de publier la Division des Fruits indique une augmentation sensible dans la production des pommes dans l'Est du Canada, variant de 20 à 32 pour cent de plus que l'année dernière. Il y a par contre une diminution de 22 pour cent dans la récolte de pommes de la Colombie-Britannique. On compte que la récolte totale cette année se montera à 3,6629,300 barils, par comparaison à 3,411,000 l'année dernière et 3,270,[illegible] pour la moyenne de cinq ans. Les indications actuelles sont que les pommes seront de grosseur moyenne ou un peu supérieure à la moyenne, et les conditions de température ont été de nature à favoriser la couleur.

Le labour superficiel pour combattre les mauvaises herbes

Notes des fermes expérimentales

Le seul moyen réellement pratique de détruire les graines de semence, du grain ou des mauvaises herbes, est de les faire germer et de détruire les plantes qui lèvent. Pour que ces graines germent bien, la chaleur, l'air et l'humidité sont nécessaires. Les semences qui reposent sur la surface du sol ont beaucoup de peine à germer, surtout si elles sont en épis qui ne viennent pas directement en contact avec la terre. De même, les graines enfouies trop profondément se trouvent à une température trop fraiche et restent indéfiniment sans germer, jusqu'à ce que la charrue ou un autre instrument de culture les ait fait remonter à la surface. Il en résulte une germination retardée et irrégulière. Une jachère seule ne suffit pas pour nettoyer un champ de l'Ouest envahi par la folle avoine, le chou-gras ou le sarrazin sauvage.

Pour que le nettoyage soit bien fait, il faut que les grains et les mauvaises herbes restant de la récolte précédente germent et soient détruits avant que la terre soit labourée profondément. Le disquage du chaume est une opération très utile, mais le disquage n'enfouit pas les semences à une profondeur uniforme, et lorsqu'il reste beaucoup de grain éparpillé, comme au pied des moyettes par exemple, il y a beaucoup d'épis qui ne sont pas recouverts par le premier ou même par le deuxième disquage. D'autre part, un disquage trop fréquent entraine un gros surcroit de travail et va parfois à l'encontre de son objet en causant un dessèchement excessif de la terre.

Pour détruire la folle avoine, beaucoup de cultivateurs préfèrent donner un labour superficiel, en automne, à titre de traitement préliminaire. Sur les parcelles de semence, où la pousse spontanée de grain présente de sérieux inconvénients, la Station de Beaverlodge a recours aujourd'hui au labour superficiel pour détruire le grain qui résulte de l'égrenage et du cassage des épis au cours de l'enlèvement des rangées de bordure. Le labour superficiel est un travail beaucoup plus complet que le disquage.

Le labour superficiel serait-il aussi utile dans les étendues exposées à être soulevées par le vent? Nous ne sommes pas prêts à nous prononcer sur ce point. Il peut même, en enfouissant le chaume, faire disaraître un obstacle au lavage du sol. Il faut étudier les conditions où l'on se trouve, mais, nous plaçant au point de vue de la destruction des mauvaises herbes, nous pouvons dire que le labour superficiel présente beaucoup davantages.

W. D. Albright, Régisseur, Sous-Station expérimentale fédérale.
21 juillet, 1931

L'organisation professionnelle

Sous ce titre, la "Terre de Chez Nous", organe de l'U.C.C., a publié des lignes qui peuvent s'appliquer aussi bien à nous qu'à nos frères de la province de Québec.

D'organisation professionnelle, d'union, de coopération, on ne pourra pas dire que le "Droit" oublie d'en causer. Il est rare qu'un mois se passe sans que nous revenions sur ce sujet de première importance. C'est qu'en effet en examinant la situation agricole présente, nous n'avons pas le droit, comme cultivateurs, de tout rejeter sur les gouvernements. Des chefs agricoles bien pensants reconnaissent que nous avons manqué bien souvent à nous-mêmes, en ne faisant pas l'union parmi nous. Encore, il y a quelques semaines, à Joliette, dans un congrès diocésain où l'on remarquait une assistance de 1,200 personnes, le président de l'U. C. C., parlait dans ce sens. M. Lalonde — que des centaines d'entre nous connaissent personnellement — n'a pas l'habitude de cacher sa loyale pensée. Aussi, à titre de président l'Union québecoise, son autorité est-elle incontestable et éloquente. Donc, nous ne commençons qu'à réparer le passé, et, grands dieux! avec quelle misère, parfois! ! !

Pour aller au plus court, demandons-nous avec l'auteur de l'article à quelles conditions se fera l'Organisation professionnelle. Ces conditions, les voici:

"La profession agricole ne sera pas organisée tant que tous les cultivateurs ne seront pas groupés en association.

"La profession agricole ne sera pas organisée tant que l'enseignement agricole ne sera pas donnée dans les écoles rurales.

"La profession agricole ne sera pas organisée tant que les prix d'achat et de vente des produits agricoles dépendront, non de leur valeur intrinsèque, mais du plus ou moins grand nombre d'intermédiaires, ou de circonstances extérieures étrangères à la volonté de l'agriculteur.

"La profession agricole ne sera pas organisée tant que le cultivateur ne retirera pas de son sol le maximum de ce qu'il peut donner, que ses produits seront exposés à subir des déchets de routes considérable, sans profit pour personne, et que ses économies se perdront dans des entreprises hasardeuses.

"La profession agricole ne sera pas organisée tant que la vente des produits du sol et ceux nécessaires aux cultivateurs donnera lieu à des marchandages, à des tractations que la morale condamne et qui cependant existent trop souvent à la base du commerce.

"La profession agricole ne sera pas organisée tant que le cultivateur n'aura pas les ressources nécessaires pour constituer son outillage, acheter son cheptel, aménager sa maison et se protéger contre les fléaux qui peuvent l'atteindre."

Mais toutes ces belles définitions demeureront stériles, si nous ne prenons soin de mettre quelque chose à leur base, j'entends la volonté de les vivre intégralement. Dans toutes les difficultés, vis-à-vis de tous les problèmes, au bout de tous les succès, il y a ce petit mot d'une puissance agissante: Vouloir. Il est beau, il est nécessaire de savoir et de pouvoir; mais à quoi servent savoir et pouvoir à qui ne sait pas vouloir? Donc, on aura beau essayer remplacer la volonté, ce ne sera que glisser vers de nouveaux échecs C'est dire et redire que nous sommes toujours, avec le temps et les circonstances, les maîtres de notre avenir. A condition de vouloir intégralement, puissamment, constamment. Voilà pourquoi je ne cesserai de répéter: La question agricole, et à son tour l'organisation professionnelle, c'est un problème moral.

"Le Droit" — Louis HEBERT.

CONSEILS

Blanchiment du celeri

Avant de se préparer à blanchir le céleri, il faut avoir soin d'enlever toutes les tiges latérales. Le blanchiment peut se faire au moyen de planches, de papier, et de terre; l'objet est de produire du céleri tendre et blanc pour la table; tous ces moyens ont été mis à l'essai à la Station expérimentale de Scott.

Les planches coûtent cher, le céleri blanchi de cette façon n'est pas croquant et il faut arracher la récolte aux premiers signes de gelée. Le papier pourrit vite, il n'est pas généralement satisfaisant. Le blanchiment avec de la terre, à la Station expérimentale fédérale de Scott, a été le plus satisfaisant, quoique la région ne soit pas idéale pour la culture du céleri. Lorsqu'on se sert de terre, on peut augmenter graduellement la hauteur de la butte à mesure que les plantes se développent.

Lorsqu'on se sert de terre, il est bon de lier les pointes temporairement avant d'appliquer une nouvelle couche de terre, pour éviter que cette terre ne tombe pas dans le coeur du céleri. Il faut avoir soin d'enlever cette ficelle après avoir appliqué la terre, car il en résulterait une formation en massue, peu désirable. Vers la fin d'août, on applique une dernière couche de terre, de façon à obtenir un rechaussage ferme, légèrement en pente, et que les plants soient recouverts jusqu'à trois ou quatre pouces du dessus.

Le céleri blanchi avec de la terre peut en général être laissé dans les rtanchées jusqu'au commencement d'octobre, ou du moins jusqu'à ce que les gelées nocturnes deviennent très fortes, de dix à douze degrés.

G. D. Matthews, Station expérimentale fédérale, Scott, Sask.
21 juillet, 1931.

—x—

Un enduit de ciment aide

L'emploi de planches de pulpe dans la construction et dans le remplissage du poulailler a un inconvénient; les oiseaux becquètent parfois ces planches et les abîment beaucoup. La station expérimentale fédérale de Lennoxville, Qué., a trouvé un moyen utile de remédier à cet inconvénient; on se sert d'un mélange de parties égales de chaux et de ciment délayés dans de l'eau pour en faire une pâte épaisse que l'on applique avec une brosse. Le mélange forme une surface dure sur laquelle les oiseaux ne peuvent faire aucune impresion.

Publié par le Service de renseignements, Bureau des Publications, Ministère de l'Agriculture, Ottawa.

La comptabilité de la Basse-cour

La demande croissante de feuilles de compte pour les oeufs et les volailles que distribue le Service de l'aviculture de la Ferme expérimentale fédérale est par elle-même une preuve frappante de l'utilité qu'il y a pour le cultivateur de prendre note des déboursés et des recettes en ce qui concerne sa basse-cour.

Les chiffres de l'année dernière font voir que 92 pour cent des basses-cours dont la comptabilité a été tenue ont laissé un bénéfice; et fait encore plus intéressant, c'est que la production moyenne de la basse-cour pendant l'année a été de 132 oeufs, ce qui représente un assez bon bénéfice pour chaque oiseaux. Ce chiffre peut paraître faible, et cependant il est très beau quand on considère le prix élevé de la nourriture et la baisse formidable du prix des oeufs dans bien des parties du Canada.

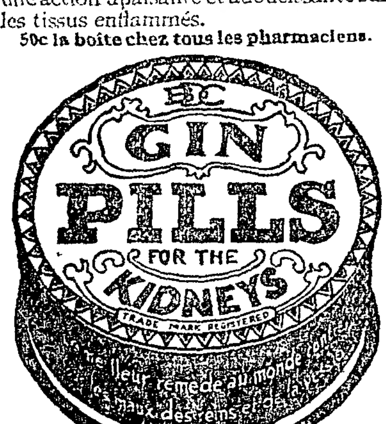
Ces feuilles de compte sont fournies sur demande par le Service de l'aviculture de la Ferme expérimentale fédérale à Ottawa, et le demandeur reçoit en même temps un bulletin mensuel qui a pour but de l'aider à conduire sa basse-cour et de promouvoir l'efficacité et l'économie dans l'exploitation.

—x—

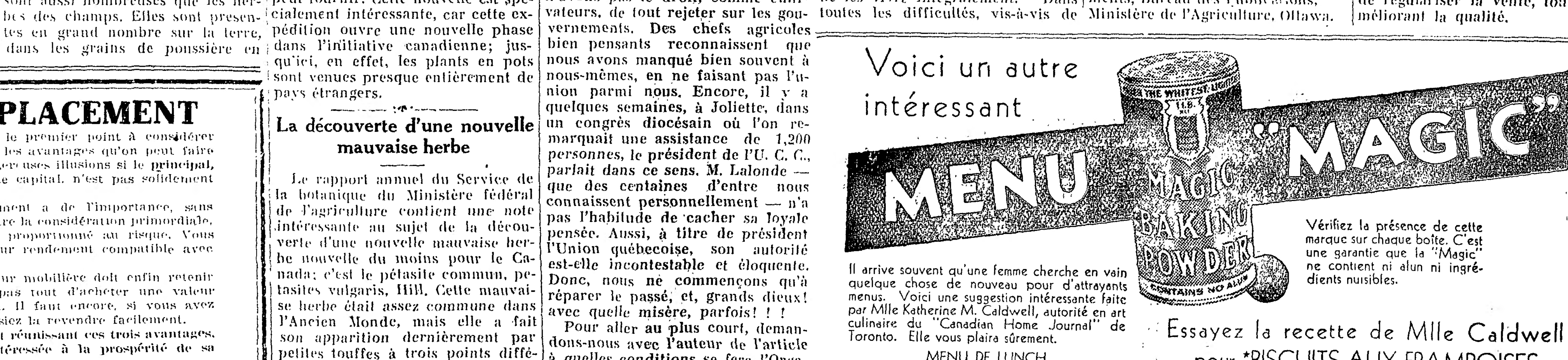
Mettez les porcs à point

Dans une revue de la situation actuelle du commerce des porcs, M. A. A. MacMillan, chef du Service des moutons et des porcs, jette une note d'alarme au sujet du grand nombre de porcs trop maigres qui arrivent sur le marché. Cette pratique, dit-il, beaucoup trop générale cette saison et par laquelle le vendeur espère gagner quelques sous par livre aux prix courants, n'a rien pour se justifier. Elle est néfaste, car elle démoralise le marché et fait tomber les prix bien au-dessous du point qu'ils auraient pu atteindre.

Maintenant que les prix sont tombés au niveau des prix d'exportation et qu'ils cadrent avec les conditions du pays, la seule pratique raisonnable que l'on puisse adopter à l'heure actuelle, dit M. MacMillan, est d'engraisser les porcs jusqu'à ce qu'ils aient atteint le bon poids du marché, c'est-à-dire environ 200 livres. C'est là, croit-il, le seul moyen utile de développer un marché "soutenu" pour les porcs et de régulariser la vente, tout en améliorant la qualité.







Les Centres Franco-Canadiens

BUTTE DU PARADIS, Sask.

Naissances

—Joseph Edouard Herve, fils de Joseph Théberge et Marie Anna Le-Blond. Parrain et marraine: M. et Mme Eusèbe Théberge.

—Marie Sylvia, fille de Joseph Nadon et Marie Louise Lemieux. Parrain et marraine M. et Mme Camille Turenne.

Visiteurs.

—M. Rosario Brassard de Manchester, N. H., et M. Bourque de St-Grégoire, province de Québec, sont de passage à la Butte.

—M. Lachambre d'Edmonton est en visite chez son fils, M. Paul Lachambre.

—MM. Otto Morin et A. Janelle de Jasper, Alta., sont en visite chez des parents.

—Les moissons sont maintenant terminées dans le district de Paradise Hill et les batteuses n'attendent que le beau temps pour se mettre en marche. Les pluies des dernières semaines affectent la qualité du blé.

MONTMARTRE, Sask.

—Sont allés à Delmas cette semaine M. le curé J. A. Thériault et M. le curé J. A. Turgeon de Mutrie.

—En visite à Montmartre: M. Jules Deschênes chez son beau-frère M. A. T. Bretan.

—M. Provencher chez son fils le docteur G. Provencher. M. et Mme Howard Rochon chez leurs parents M. et Mme J. Rohon.

—M. Asarius Bilodeau nous a quittés pour aller demeurer à Kenora, Man.

—Baptême: A. M. et Mme Edmond Perras, un fils baptisé le 27 septembre sous les noms de Joseph Léon. Parrain: M. Jes Perras; Marraine: Mme Kate Perras.

ST-ISIDORE DE BELLEVUE, Sask.

—En raison des mauvais temps, le bazar, qui devait avoir lieu les 4 et 5 octobre est retardé aux 11 et 12 de ce mois. Les dames et les jeunes filles de la paroisse s'efforcent de faire de ce bazar, un vrai succès. Le dimanche soir il y aura un alléchant banquet préparé par les dames. Puis il y aura les comptoirs tenus par les Enfants de Marie, ainsi que des amusements variés qui intéresseront tous les visiteurs, jeunes ou vieux, sans compter les tables de rafraîchissement et de bonbons. Le lundi soir il y aura concert, suivi d'une vente de lunch. Les deux soirées promettent d'être des plus joyeuses et animées. Venez donc en foule vous amuser avec les paroissiens de Bellevue.

—Au soir du 25 septembre les Enfants de Marie préparaient une surprise au R. P. Baillargeon. Les parents et amis s'étaient joint à elles pour venir participer à cette "surprise party"

Un magnifique bréviaire fut offert à M. Baillargeon par les Enfants de Marie. Quoique ce fut une surprise, un délicieux goûter fut servi quand tout le monde se fut bien amusé à jouer aux cartes.

Quand nous nous séparâmes enchantés de notre visite qui s'avança très tard, M. le Curé nous invita pour une prochaine soirée, mais en s'annonçant cette fois-là.

DE PASSAGE AU PRESBYTERE

—M. et Mme Insch, gérant de P. Burns de Prince-Albert.

—Les Religieuses Franciscaines, qui visitèrent aussi la paroisse afin de recueillir les aumônes destinées à leurs missions de bienfaisance.

—A l'occasion de la fête de Ste-Thérèse de l'Enfant-Jésus, le 3 octobre, M. Baillargeon prêchait en anglais à Wakaw.

—Le 4, dimanche après-midi M. le Curé s'adressait aux paroissiens de Bonne Madone.

—Le 20 septembre après-midi, il y eut à l'église l'examen de catéchisme des enfants. Tous les parents étaient présents. Les petits leur firent honneur et plusieurs restèrent debout presque jusqu'à la fin. M. le Curé distribua de beaux prix à ceux qui répondirent à toutes les questions. Nos félicitations aux heureux gagnants!

Marie Gaudet; Alexandrine Gareau; Alberte Gaudet; Thérèse Gareau; Gilberte Gaudet; Madeleine Gaudet; Gustave Houle; Laurent Gareau; Jean-Camille Gaudet.

—M. et Mme Henri Houle présentent à leurs parents et amis un fils, baptisé sous les noms de Joseph Henri Maurice. Parrain et marraine: M. et Mme Joseph Leduc.

ST-EUSTACHE, Man.

—Mgr Cherrier, vicaire général de l'archidiocèse de Winnipeg, a passé quelques jours avec M. le curé. Malgré son âge, il a donné le sermon dimanche et présidée l'assemblée des dames de Ste-Anne. Après la messe, il est allé aussi avec M. le curé visiter plusieurs paroisses au loin.

—Sont venus aussi en visite au presbytère M. l'abbé Kesster de Winnipeg; M. l'abbé Hogue, d'Elie! M. l'abbé Couture de Starbuck; M. l'abbé Caron de Fannystelle; M. l'abbé Roy, d'Oak Lake; le R. P. Bernier du collège de St-Boniface et M. l'abbé Nap. Poirier de la province de Québec.

En général les classes se sont ouvertes le 1er septembre. Les institutrices à l'école du village sont: Mère Supérieure, soeur Marie-Eugène, Soeur Marie-Ange et Mère St-Henri. A Laurier ouest, Mlle Berenice Lynch à Laurier est.

—Mme Duncan McDonald à la Baie St-Paul, Mlle Chavagne, Mlle Rita Lynch est allée enseigner à Fisher Branch.

—Les battages sont pour ainsi dire terminés et la moyenne du blé est de 26 minots à l'acre.

—Mlles Alma et Yvonne Beaudin sont parties pour le couvent de Ste-Rose. Mlle Alice Gervais, pour le couvent de Letellier et Mlle Marie-Ange Paul pour celui d'Elie.

Visiteurs.

M. et Mme F. B. Marsolais, marchand de charbon et de matériaux de constructions de Cohoes, N. Y., et frère du Dr Marsolais, ont passé une semaine en visite. Ils ont fait le voyage en auto, passant par Montréal tout en visitant le long de la route. Ils sont retournés par Chicago.

—Mme Juliette Beauchène et sa petite Yvette sont allées visiter leurs parents à Sandy Bay et Bluff Creek.

—M. et Mme Alexis Painvidic de St-Boniface étaient en visite chez leurs parents.

—M. Louis Chabot de St-Boniface est depuis quelques semaines en visite chez ses fils, Laurent et Charles.

Naissances.

—M. et Mme Jack Paradis, le 3 septembre, une fille.

—M. et Mme Joseph Rivart, le 11, un fils.

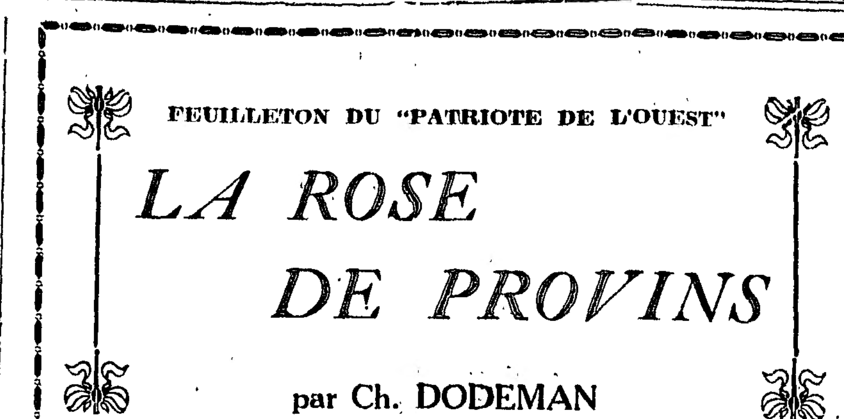
—M. et Mme Pierrot Alarie, un fils.

—M. et Mme Aimé Bouchard, le 19 une fille.

—M. et Mme Fredy Gervais, le 21, un fils.

Mariage.

Le 18, mariage de M. Henri Beaudin et Mlle Lina Beaudin. Ce mariage a été béni par M. l'abbé Roy à Winnipeg.



FEUILLETON DU "PATRIOTE DE L'OUEST"

LA ROSE DE PROVINS

par Ch. DODEMAN

Suite

Et tout cela était enfermé dans une enceinte de murailles formées par deux murs de petit appareil entre lesquels on avait coulé du ciment romain. Des tours que le génie populaire devait baptiser dans la suite des temps, selon leur destination ou selon les événements qui s'y dérouleraient, le Pâté aux Anglais, la tour aux Pourceaux, la tour de la Folle, renforrçaient cette ceinture défensive; celle-ci était percée de portes et de poternes, la porte Saint-Jean, la porte aux Pains, la porte de Jouy, la porte Fanneron, le Trou au Chat...

Le regard du jeune voyageur chercha vers l'un des quartiers les plus humbles en apparence, situé près des portes de la ville basse, la rue aux Juifs et, dans cette rue, une maison.

Le visage de Guillaume Emery prit alors une expression chagrine. Il baissa la tête et ses poings se crispèrent...

—Sans ce moine, murmura-t-il, je pourrais me présenter la tête haute... Elle va me mépriser encore... Oh! Ces airs de dédain et de mépris qui n'appartiennent qu'à elle...

Il soupira fortement, et son visage s'éclaira peu à peu: sa main venait de rencontrer, sous l'étoffe légère de sa simarre, le paquet renfermant les parchemins du mort.

Les dernières paroles de celui-ci lui revinrent en mémoire.

—Qui sait? murmura-t-il... Mon destin est peut-être là! Allons!

Il se mit à descendre le raidillon conduisant à la porte de Jouy.

Le pont-levis était levé, la herse baissée. Dans les tourelles flanquant l'entrée, sur la terrasse des murailles, il voyait distinctement les guetteurs. La ville s'était mise sur le pied de guerre.

—Bon! pensa le jeune voyageur... Monseigneur le dauphin a pour lui le coeur des paysans, reste à savoir s'il reprendra la ville au duc... Au point où en sont les choses, il pourrait bien y avoir quelque mécompte... Qui vivra verra...

Il suivait, tout en grommelant ces paroles, les fossés de la ville et gagna, par des chemins détournés, la rue aux Juifs. Il se dirigea vers une maison basse au toit pointu, dont la charpente apparaissait à fleur de muraille. Les fenêtres étaient défendues par d'épaisses barres de fer.

Il frappa. Un bruit de verrous tirés se fit entendre. Une porte tourna sur ses gonds, et une jeune fille brune, aux oreilles chargées d'an-

CHAPITRE VI

LA REVANCHE DE FR SIMON

Après le départ de Cabelot et de sa horde, Fr Simon demeura à terre comme hébété. Il ne sentait pas l'affreuse douleur que lui causait la brûlure de ses pieds: il ne pensait qu'à son acte, à sa lâcheté...

—Qu'ai-je fait? mon Dieu! murmurait-il... Qu'ai-je fait? Et pourtant, ajoutait-il, cela ne vaut-il pas tous les trésors du monde?... Qu'est-ce qu'une châsse d'or à côté de cela?...

Il tressaillit, pensant au sacrilège.

—Ah! Frère Simon, dans quel péché est-tu tombé?... Dans quel abîme d'iniquité?...

Et le moine se vitupérait et s'absolvait tour à tour...

—J'ai passé là-dessus dix ans de ma vie!... Dix ans!

Il feuilletait le volume, indifférent à la souffrance. Et soudain, il s'arrêta, frissonnant, et murmura:

—J'ai trahi!... J'ai trahi pour cela!... Par amour pour un bien périssable, j'ai trahi!... Dans cent ans, ce livre n'existera plus, alors que mon âme portera éternellement la marque, la honte de ma faute... Frère Simon, tu as péché: il faut racheter ta faute... il faut te punir...

Il regarda tour à tour le manuscrit et le foyer, Il frissonna derechef.

—Je ne pourrai pas! Je ne pourrai jamais! murmura-t-il...

Il baissa la tête.

—Il le faut! prononça-t-il enfin...

Et d'un geste violent il jeta le vélin dans les flammes. Or, comme il tournait le front pour ne pas voir se tordre, s'enflammer et disparaître en fumée ce qui lui avait coûté tant de peines et de soins et de temps, ce qui tenait aux fibres les plus intimes de son être, il entendit des cris de colère et de douleur, un cliquetis d'armes entrechoquées. Etonné, ému, il se traîna jusqu'à la porte et, de là, jusqu'à un vitrail donnant sur la cour du monastère. Il se trouvait au premier étage. Il fut alors témoin d'un spectacle inattendu: des paysans — qu'il reconnut pour être de ses fidèles — donnaient la chasse aux écorcheurs. A leur tête se trouvaient deux jeunes gens humblement vêtus, mais ardents et courageux comme des lions. Ils maniaient l'épée avec une sûreté d'hommes d'armes.

Le regard du moine s'attacha particulièrement à l'un d'eux, et tout à coup, il tressaillit...

—Lui? Lui? murmura-t-il... Que n'est-il venu une heure plus tôt?...

Il suivait avec avidité les mouvements du jeune combattant. Soudain, il vit Jean Cabelot surgir de l'ombre d'un pilier et s'avancer l'épée haute...

—Monseigneur! Monseigneur! hurla-t-il d'une voix vibrante... Prenez garde!... Garez-vous derrière!...

Celui que menaçait Jean Cabelot n'était autre que le dauphin. En approchant de l'abbaye, le fils du roi de France avait aperçu des religieux s'échappant par une porte dérobée et fuyant à travers la campagne. Il avait compris que quelque chose d'anormal se passait; alors, ralliant la troupe éparpillée, il avait hâté le pas vers le monastère.

En deux mots, un moine le mit au courant et conduisit les arrivants à l'église, où les écorcheurs exécutaient en conscience leur métier de pillards. Charles et Jean d'Armagnac s'élancèrent et tombèrent sur eux, roidement. Ce fut une débandade. Or, le dauphin pourchassait un bandit, lorsque le chef des écorcheurs surgit de l'ombre. Charles était perdu.

Au mot de Monseigneur, Cabelot avait eu un mouvement de surprise.

—Si c'est le dauphin! pensa-t-il, la prise est bonne! Ce doit être lui, puisque l'on prétend qu'il court le pays...

Charles s'était retourné et s'était placé sur la défensive. Mais le capitaine le dépassait de toute la tête, et l'issue du combat n'était pas douteuse.

Au-dessus d'eux, cramponné à l'embrasure de l'ogive, Fr Simon, éperdu et impuissant, assistait aux péripéties du combat.

—Que n'ai-je mon arbalète! disait-il en grinçant des dents.

Et, tout à coup, il remarqua que la pierre à laquelle ses doigts se crispaient remuait dans son alvéole: le salut était là. Ramassant ses forces dans un suprême effort, il arracha la lourde pierre, la brandit un instant à bout de bras et, froidement, la précipita sur le casque de Cabelot.

Le crâne de reître éclata avec le bruit d'une noix qui se casse, et l'homme tomba pour ne plus se relever.

Le dauphin leva les yeux. Il aperçut la face du moine transfigurée par le triomphe.

—Merci! jeta-t-il.

—Remerciez Dieu, Monseigneur! se récria Fr Simon... Il m'a permis de réparer mon crime. Qu'il soit béni!

Et le Bénédictin, lâchant le rebord de la pierre, se renversa en arrière et roula sur les dales, évanoui.

Quand il revint à lui, il était couché sur son grabat, les pieds enveloppés dans un pansement.

Le prieur était à son chevet.

—Ah! mon Frère! Mon Frère! lui dit-il... Qu'aviez-vous fait?

Fr Simon baissa la tête avec confusion.

—J'ai péché, mon Père, pardonnez-moi; mais je saurai réparer ce moment d'aberration. Que je guérisse, seulement!... Je jure de ne plus toucher un pinceau avant que le dernier Anglais ne soit sorti de France... Et j'y mettrai la main!

Cela fut dit d'un ton qui donnait une idée exacte des sentiments du Bénédictin.

CHAPITRE VII

LE MAUVAIS PRESAGE

Le soleil de mai dorait le donjon de César et le front des hautes murailles coupées de tours qui faisaient à l'antique cité de Provins une ceinture infranchissable en apparence. Au delà, les champs de rose étalaient leur charmante parure, humide encore des pleurs de l'aube. La nature se souciait peu de l'horrible cauchemar que traversait la France.

Depuis un siècle bientôt, la guerre, avec son cortège de calamités, le pillage, l'incendie, le meurtre, dévastait le sol de notre patrie. La Brie, l'une de nos plus riches provinces, avait été transformée en une contrée inculte et presque déserte; des villages entiers avaient disparu. C'est que des catastrophes d'un autre ordre étaient venues au secours de la guerre: ç'avait été la peste de 1403, le débordement des rivières de 1408, la disette de 1410, au cours de laquelle le setier de blé se vendait douze francs d'or! Les loups, attirés par l'odeur des charniers laissés par les batailles à leur voracité, assiégeaient les villages, se faisaient les complices de l'ennemi et des brigands, enlevaient aux routes ce qui pouvait leur rester de sécurité. Et pourtant, en cette radieuse matinée de mai 1420, la nature avait pris sa robe printanière, son air le plus souriant Quel contraste! Quelle ironie! Quelle leçon! L'homme avait le désespoir, la terreur, la haine au coeur, et la nature s'adornait de ses grâces les plus captivantes! Ici, c'était la mort; là, la vie, la jeunesse dans tout son épanouissement!

Mais si les rosiers abandonnés à eux-mêmes, l'immense forêt de Jouy, couvrant le plateau au-dessus de Provins, se paraient d'une tendre verdure, nulle part, en aucun champ, n'apparaissait la vague harmonieuse du blé se courbant sous l'effort léger de la brise et redressé aussitôt pour se ployer encore en chatopant. Les terres arables étaient en friche. A quoi bon labourer! A quoi bon semer! On n'en a ni la force ni le courage. Un malaise général règne, anihilant les volontés, tuant l'énergie lente et patiente de l'homme aux prises avec les forces de la nature. Il semble que clui-ci soit étouffé sous un fardeau trop lourd. Ce qui pèse ainsi sur ce sol de la Brie, mamelle de la France, c'est l'étranger.

Et il a fallu un événement grave pour donner l'essor au sentiment inconnu qui, depuis longtemps, germe dans le coeur du laborieux paysan: des hérauts d'armes aux couleurs d'Angleterre ont parcouru le pays annonçant une levée de soldats pour le compte de leur roi Henri V, muni d'un mandement de CharlesVI, roi de France! Ce dernier, accompagné de sa femme Isabeau de Bavière et faisant cortège à sa fille Catherine, loge sous la tente de son gendre, presque son maître... Il y a là un fait révoltant pour la fierté française. Le roi de France est-il le valet du roi d'Angleterre? Hélas! le roi est fou; Isabeau, frivole et cupide, vient d'assurer par le traité de Troyes l'accessibilité d'Henri V au trône de son époux, et ce au détriment de Charles, légitime héritier. Ce que la reine accepte le sourire sur les lèvres, le paysan s'en défend la rage au coeur! La mesure est comble. Un fier courroux bouillonne dans ses veines... La révolte a dressé dans l'ombre sa tête menaçante.. Gare à l'Anglais!

Et ce sont, sans aucun doute, ces idées que rumine le jeune voyageur dont la vigoureuse silhouette se détache en ce moment sur l'horizon bleu, au milieu de la verdure fleurie des champs abandonnés. Il a débouché depuis longtemps déjà de l'antique forêt de Chenoise, et il se dirige, par un sentier à peine tracé, vers la tour de César, dont le toit conique pointe au loin au-dessus d'un petit bois de chênes. Il est vêtu, avec la simplicité de l'artisan, d'un capuchon de bure, d'une blouse de futaine, de chausses de drap et de souliers de cuir souple. Sa main s'appuie sur un épieu ferré dont la poignée offre un visage de guivre grimaçante. Des boucles de cheveux noirs voltigent autour de son front qu'il tient penché. Des soupirs profonds s'échappent de sa poitrine. Il semble en proie à des sentiments violents. Il relève enfin la tête, et un visage sombre, au nez busqué, aux yeux empreints d'un indomptable orgueil, apparaît aux regards. Ses traits se crispent, l'épieu frappe le sol avec force, et il murmure:

—Tant pis! Ils l'auront voulu!... Moi? Moi, sous les ordres de ce moine?... Jamais!... Je serai le chef ou je serai...

Ils s'interrompt, il s'arrête. A deux cents toises de lui, une silhouneaux d'or, apparut sur le seuil.

Elle avait des yeux de démon, noirs et brillants, surmontés d'épais sourcils, signe de l'esprit de domination, un nez busqué, des lèvres rouges, un peu charnues, étirées en un rictus hautain. Elle représentait le caractère juif de caste élevée dans toute sa pureté.

Le jeune homme la considérait, immobile et muet, comme s'il avait été brusquement médusé. Elle le considérait, de son côté, avec une légère inquiétude.

—Akmil est-il là? demanda enfin Guillaume.

—Mon père est absent, répondit la Juive. Il est allé visiter un malade atteint de la danse de Saint-Jean. Qu'avez-vous à lui dire?

Elle dévisageait son interlocuteur cherchant à deviner sa pensée...

Il fut décontenancé, malgré l'énergie qué décelait sa physionomie non moins impérieuse que celle de la Juive. Une vague de honte, d'amour-propre saignant contracta ses traits.

—Laissez-moi entrer, Demoiselle! dit-il... J'attendrai votre pere..

—Vous n'entrerez pas, moi étant seule! répliqua la jeune fille d'un ton sec; mais vous pouvez me donner la réponse... Que s'est-il passé?

—Les paysans de la région ont prêté serment de fidélité à Monseigneur le dauphin et juré de mourir à son service...

Elle haussa les épaules.

—Après? demanda-t-elle...

—Ils ont formé une milice...

—Bon! Ils vous ont choisi pour chef?

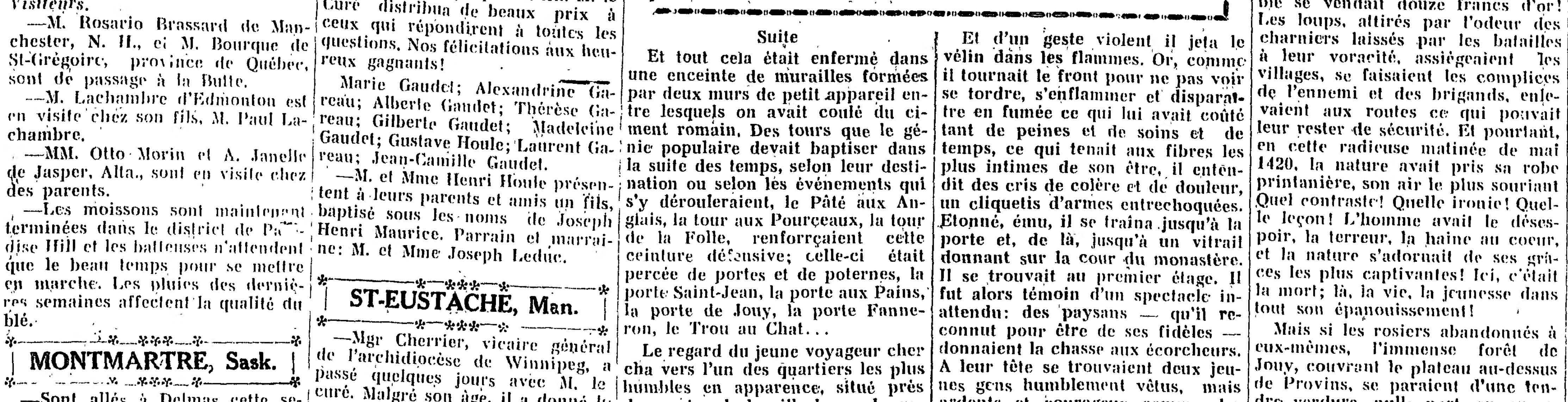
—Non! fit Guillaume Emery, dont les poings se crispèrent.

—Non? Votre renommée est cependant assez grande... N'etes-vous pas le premier arbalétrier du pays, et, pour la manoeuvre et le pointage de la bombarde, n'êtes-vous pas l'égal de maître Jean Bureau? Vous m'étonnez! Qui ont-ils choisi?

—Un moine... Le Fr Simon.

—Le Fr Simon? Le copiste? L'enlumineur de l'abbaye de Jouy?

A suivre



Prince-Albert

—La mort vient de faire deux grands vides dans la paroisse et d'affliger deux de familles les plus anciennes et les plus respectées en frappant Madame Franck Roussel et Monsieur Andrew McDonald. Madame Roussel et Monsieur McDonald sont morts tous les deux à l'hôpital de la Ste-Famille, après une longue et douloureuse maladie endurée avec une admirable patience.

Madame Roussel fut enterrée, lundi, la première enterrée dans le nouveau cimetière.

Son Excellence Mgr Prud'homme donna l'absoute. Le P. Jan, O.M.I., curé, chanta la messe, assisté par les Pères Valois et Chartrand comme diacre et sous-diacre.

Les funérailles de M. McDonald auront lieu jeudi matin.

—Les Pères Oblats de Prince-Albert ont accueilli avec joie la visite du R. P. Pitsch, assistant général de la Congrégation des Missionnaires Oblats, venu dans l'Ouest visiter les différentes maisons de la province.

Il a visité la maison de Prince-Albert, lundi et est parti pour Nord-Battleford, mardi.

—Son Excellence Mgr Prud'homme a pontifié à la cathédrale, dimanche dernier, pour la fête de N.-D. du St-Rosaire et a prêché un éloquent sermon en français et en anglais sur la dévotion au St-Rosaire, exhortant les paroissiens à la récitation fréquente et fervente du rosaire.

Parti mardi pour Gravelbourg afin de prendre part au Congrès marial, Son Excellence reviendra à la fin de la semaine pour bénir, dimanche prochain le nouveau cimetière catholique et présider la cérémonie des morts.

Tous les paroissiens et catholiques ayant des parents ou amis enterrés dans le cimetière de Prince-Albert sont invités à se rendre au cimetière, dimanche après-midi.

—Les Dames de la paroisse préparent pour lundi, le 12 courant, un grand banquet. Elles sollicitent le concours de tous les paroissiens. Son Excellence Mgr Prud'homme présidera le banquet.

—Nos jeunes préparent une "épluchette" de blé d'inde. Puissent-elle arriver avant la neige et la disparition du précieux article. Qu'ils se dépêchent et se débrouillent.

—Près de 200 hommes travaillent actuellement au Parc National, d'après le plan de secours aux chômeurs établi par le fédéral.

x

L'arpentage de Churchill

Winnipeg. — M. D. M. Sharpe, arpenteur au service du Manitoba et du gouvernement fédéral, a annoncé que les travaux d'arpentage de la future ville de Churchill sont terminés pour cette année.

x

Grève générale des mineurs

Lethbridge. — L. Maurice, vice-président de la "Mine Workers' Union of Canada" et président intérimaire, a annoncé qu'un ordre a été donné à tous les mineurs de l'Alberta, de l'Ontario et de la Nouvelle-Ecosse de se mettre en grève durant la journée du 7 octobre pour protester contre le "meurtre des mineurs d'Estevan" (Slaughter of Miners)

GREVES ET EMEUTES

La police est forcée de tirer des coups de feu, après avoir en vain tenté d'apaiser les grévistes à Estevan. — Ceux-ci commencèrent par lancer toutes sortes de projectiles sur les représentants de l'ordre public. — Des communistes de différentes villes avaient soulevé les mineurs.

Estevan, Saskatchewan. — Trois grévistes sont morts et une vingtaine de personnes ont été blessées dont cinq policiers et deux femmes à la suite d'une bataille acharnée entre des mineurs en grève et la police de cette ville, la semaine dernière. Tous les policiers disponibles du sud-est de la Saskatchewan ont été réunis ici afin d'empêcher d'autres désordres.

Déjoués dans leur tentative de faire une démonstration à l'hôtel de ville les grevistes se retirèrent en promettant de revenir le soir avec des renforts. Laissant les blessés en arrière les mineurs furent forcés de sortir de la ville, mais 12 d'entre eux ont été mis sous arrestation.

Depuis des semaines que les mineurs de charbon de Bienfait et de Taylortown sont en grève la situation était excessivement tendue et la bataille a été comme l'abcès qui s'ouvre.

Les mineurs avaient projeté une parade et une marche à travers les rues d'Estevan, le maire Bannatyne le leur défendit. Lorsqu'on apprit dans la ville que les mineurs marchaient sur la ville, tous les policiers qui faisaient la garde aux différentes mines du district furent invités à se réunir en hâte.

Les mineurs firent leur entrée dans la ville dans des camions et des autos puis ils se formèrent en rang et marchèrent à travers les rues. A un bloc de l'hôtel de ville ils rencontrèrent un cordon de policiers armés de revolvers. Ils lancèrent une avalanche de projectiles sur les policiers qui reculèrent lentement et se contentèrent tout d'abord de tirer en l'air. Ces derniers ne se servirent que de leurs bâtons et ils appelèrent les pompiers à leur aide. On ne put diriger les boyaux sur les émeutiers qui avaient entouré la pompe à incendie. C'est à ce moment que la police fit usage de ses armes et tira. La bataille dura 40 minutes. Les derniers envahisseurs, furent repoussés sur la fin de l'après-midi et ils s'enfuirent en annonçant qu'ils reviendraient.

D'après l'estimation du maire la foule se composait de 600 hommes dont un certain nombre étaient armés de fusils et plusieurs avaient des couteaux. Les citoyens d'Estevan en participèrent pas à l'émeu-

communistes de Winnipeg étaient présents.

Une jeune Anglaise du nom de King qui regardait la bataille de sa fenêtre fut poignardée et grièvement blessée par un des émeutiers.. Une autre femme du nom d'Olive Butterworth a reçu une balle quelque part.

Winnipeg. — Le maire Bannatyne, d'Estevan, Saskatchewan, a fait par téléphone longu distance le récit de la bataille qui a ensanglanté sa ville. Il fut le témoin oculaire de la rencontre entre les mineurs grévistes et la police alors que les premiers tentèrent de passer outre les ordres du maire qui avait défendu toute démonstration à l'hôtel de ville.

La foule, dit-il, s'élevait à 600 hommes massés dans la section commerciale et elle voulait absolument se réunir devant l'hôtel de ville. Les officiers de la police montée firent la chaîne à travers les rues mais en hurlant les grévistes qui avaient comme étendard l'emblème des soviets, chargèrent les policiers.. Des bombes lacrymogènes furent lancées et les policiers recoururent à leurs bâtons. C'est à ce moment qu'on fit demander la pompe à incendie mais avant qu'elle ne fut reliée à des bornes-fontaines les grévistes s'en étaient emparés.

Les officiers furent assaillis de pierres et battus, débordés qu'ils étaient par les grévistes, mais ils se maintinrent sur leurs positions jusqu'à ce qu'ils reçussent l'ordre de tirer en l'air. Cet avertissement ne suffit pas et les policiers reçurent cette fois le commandement de tirer pour tuer. Quatre mineurs tombèrent blessés mais il s'en fallut de 45 minutes après cette première volée de balles avant que les grévistes retraitassent sous les coups des bâtons de police.

La débandale commença alors et tous remontèrent dans les autos et les camions qui les attendaient à la sortie de la ville et ils retournèrent aux mines à neuf milles de distance. Un certains nombre ont été arrêtés et conduits à Régina.

x

Bagarre à Winnipeg

Winnipeg. — Sept hommes ont été arrêtés et plusieurs ont été blessés au cours d'un combat entre policiers et sans-travail autour de l'hôtel de ville.

Le conseil municipal a causé l'affaire en refusant de recevoir une délégation de l'"Unemployed Workers Association". Sortant de la salle du conseil flanqué de policiers, le chef de la délégation, T. P. Woods, a déclaré à une foule nombreuse rassemblée à l'arrière de l'hôtel de ville qu'il venait d'être expulsé. Comment allez-vous accepter cela? a-t-il crié. Au cri de "appuyons notre délégation!", les sans-travail se sont précipités pour entrer dans l'hôtel de ville. Des policiers qui gardaient les entrées les ont repoussés. Lorsque le maire Webb et les échevins sont sortis de l'immeuble à l'issue de la séance, la foule les a hués. Quelqu'un a lancé un caillou sur l'automobile d'un échevin. Des policiers ont voulu appréhender l'auteur de l'acte. Il en est résulté une mêlée générale. Les policiers ont fait usage de leurs bâtons et les manifestants ont lancé des pierres.

x

La manifestation communiste

Montréal. — Un groupe de communiste a tenté de manifester, au square Victoria ainsi que dans les rues du voisinage. Une troupe d'agents à cheval et une forte escouade de constables sont intervenus et ont empêché l'assemblée du square.

Quelques manifestants ont tenté de prononcer des discours ici et là principalement dans la côte Beaver Hall, près de l'édifice de la compagnie du téléphone Bell. La police est encore intervenue. A plusieurs reprises il y a eu des mêlées. Des coups ont été échangés. Plusieurs arrestations ont été opérées.

Manifestation de débardeurs à Québec

Québec. — Trois cents débardeurs unionistes ont manifesté dans le port pour empêcher des propriétaires de vaisseaux d'employer des gens qui n'appartenaient pas à leur union et qui étaient payés moins cher. Il n'y a cependant pas eu de désordres. Une compagnie a employé 9 unionistes à 55 sous de l'heure et les autres à 35 sous ce qui a ramené la paix. Dans un autre cas, les manifestatants n'ont pas eu de résultat pratique.

x

Emeutes de Glasgow

Des députés extrémistes accusent le gouvernement britannique d'avoir eu recours à la dépression et formulent des menaces de résistance.

Londres. — En marge des troubles qui se sont produits à Glasgow, des députés extrémistes des bords de la Clyde ont accusé le gouvernement d'avoir eu recours à la "répression" et ont formulé des menaces de résistance.

Le chef du groupe, David Kirkwood, a refusé l'assertion du secrétaire d'Etat pour l'Ecosse, sir Archibald Sinclair, qu'aucune mesure de répression n'est prise contre les sans-travail qui se sont battus avec la police et ont pillé des magasins à Glasgow.

Criant qu'il irait lui-même à Glasgow pour y défier la loi, Kirkwood a dit: Vous devrez nous enlever la vie ou nous vous l'enlèverons. Vous faites tout ce qui vous plait. Pensez-vous que nous allons permettre que notre peuple soit bâtonné?

Le président des Communes est intervenu et la Chambre a continué ses travaux.

NOUVEAUX TROUBLES

Glasgow, Ecosse. — Les sans-travail ont de nouveau causé des troubles à Glasgow, lors que la majeure partie des forces policières était concentrée sur le Glasgow Green où 50,000 sans-travail ont manifesté le pillage des magasins a recommencé. Les pillards ont lancé des boîtes de conserve, des pots de confiture, des pains et des oeufs sur les policiers. Ils n'ont reculé que devant les chevaux des gendarmes. Tous ces projectiles jonchent les rues, encore.

Le député McGovern, chef de la grande manifestation, et onze autres manifestants ont comparu sous l'accusation d'avoir "fait partie d'une foule désordonnée, d'avoir proféré des menaces et d'avoir troublé la paix". Le procès aura lieu demain.

ADOPTION DU BILL FINANCIER

Londres. — La Chambre des communes a adopté le bill financier du gouvernement de coopération nationale. Il n'y a pas eu division.

x

L'immeuble des Etats-Unis à Ottawa

Washington. — Les Etats-Unis construiront un immeuble de $330,000 à Ottawa pour loger le personnel de la légation américaine, le personnel consulaire et les représentants commerciaux au Canada.

Einstein aux Etats-Unis

Berlin. — Le professeur Albert Einstein et sa femme ont retenu leur passage pour les Etats-Unis. Le professeur continuera les études qu'il a commencées l'année dernière à l'observatoire du mont Wilson en Californie.

x

Le concours oratoir international

Québec. — C'est le 24 octobre prochain qu'aura lieu à Washington l'épreuve internationale et définitive du concours d'éloquence auquel participent des CaCnadiens depuis ces dernières années. Seule la province de Québec, victorieuse en 1929, a concouru pour tout le Canada en 1930.

On se rappelle le succès de M. Paul Leduc, élève de Belle-Lettres au Séminaire de Ste-Thérèse, et fils de Me Adélard Leduc.

Une vingtaine de pays seront représentés au tournoi oratoire de Washington. Chaque candidat parlera durant six minutes sur un sujet de son choix, puis durant quatre minutes sur une idée proposée par le jury, mais puisée dans le discours même dudit candidat.

M. Gérard Cournoyer, élève du Séminaire de St-Hyacinthe, qui s'est assuré l'honneur d'aller représenter notre pays à Washington, partira le 21 octobre pour se rendre à destination.

x

Les concerts radiophoniques du C.P.R. en 1931-1932

Le programme des concerts radiophoniques que le Pacifique Canadien offrira au public, durant la saison de 1931-32, consistera principalement de causeries de voyages, avec interprétations de pièces musicales se rapportant aux pays d'Europe et des bords de la Méditerrannée. L'hiver dernier, les artistes des Croisières Musicales, sous la direction d'Alfred Heather, rendirent des concerts semblables et ceux-ci furent accueillis avec une telle faveur par le public radiophile, que les autorités de la compagnie ont jugé à propos de reprendre ce genre de concerts pendant la prochaine saison.

Ces concerts ont commencé le 2 octobre dernier et sont donnés par la troupe d'opérette d'Alfred Heather, que secondera l'orchestre du Royal York, sous la direction de Rex Battle. Il a fallu entreprendre des recherches minutieuses pour réunir les matériaux nécessaires à l'élaboration de ces programmes et la tâche en fut confiée à M. George M. Brewer, organiste et compositeur bien connu de Montréal, par le Service de la Radio du Pacifique Canadien. Chaque heure de musique comprendra une vingtaine de pièces, de sorte que pour les dix-huit concerts préparés, M. Brewer dut choisir une série de trois cent soixante numéros, illustrant bien le caractère des pays concernés. De plus, plusieurs artistes de nationalités diverses se feront entendre dans quelques-uns de ces concerts donnés à la radio.

Le programme du premier concert de la saison, donné le 2 octobre, était de musique norvégienne, puis sera suivi le 9 octobre par un concert de musique danoise et islandaise. Il y aura ensuite des programmes de musique espagnole, française et allemande, et des concerts de musique suédoise, finlandaise, italienne, belge, autrichienne, tchéso-slovaque, grecque, turque, polonaise, hongroise, égyptienne, écossaise et irlandaise.

Ces programmes, par leur caractère éducationnel, constitueront sans aucun doute l'une des principales attractions de la prochaine saison radiophonique anadienne.